



Mémoire

Manager de Programmes Internationaux | Parcours Plaidoyer – 2020 - 2021

La question LGBTQI+ comme enjeu géopolitique.
Lignes de fractures européennes et rôle de la société civile et des ONG
en Pologne en 2020.

Xavier Hannoun

Sous la direction de Madame Marie-Cécile Naves.

Septembre 2021

Sommaire

Introduction : **P.6**

Partie I : La question LGBTQI+ comme enjeu géopolitique **P.11**

A. Comment les populistes ont instrumentalisé et politisé la question LGBTQI+ **P.11**

1 Analyse du panorama mondial. Quels ingrédients fondent ces mouvements et régimes populistes autoritaires ? **P.9**

2 Analyse de la situation en Pologne (origines, situation actuelle) **P.17**

a) Born again **P.17**

b) La gouvernance du PiS **P.19**

- La conquête du pouvoir **P.19**
- Des réformes populaires pour cimenter une population hétérosexuelle **P.20**
- Justice, éducation, médias et immigration **P.21**
- Religion, genre et Identité nationale **P.22**
- Une propagande parfaitement orchestrée **P.24**

B. Comment le respect des personnes LGBTQI+ est devenu un emblème des démocraties occidentales **P.27**

1 Le respect des LGBT+ en Europe : un enjeu récent et contesté **P.27**

2 Étude de cas : trouble dans le genre en France **P.27**

3 L'UE face au problème polonais et hongrois **P.28**

a) Plusieurs leviers pour un résultat politique contrasté **P.28**

- Des sanctions juridiques et financières **P.29**

- Des actions de plaidoyer au sein même de l'UE **P.32**
- b) Une Europe de l'Ouest fragilisée **P.35**
4. Vision critique de la défense des droits des LGBT+ : la question du genre est aussi utilisée comme outil de propagande par les démocraties occidentales et comme un instrument de « soft power ». **P.36**
- a) Homonationalisme et impérialisme sexuel **P.36**
- Homonationalisme post 11 septembre **P.37**
 - Le mirage gay : l'exemple du soft power Israélien **P.39**
- b) Le genre au cœur d'une propagande Est-Ouest au sein de l'UE **P.39**

Partie II. La question LGBTQI+ saisie par la société civile **P.42**

A Défense des droits LGBTQI+ et société civile **P.42**

1. Les Mutations des ONG **P.43**
- a) *Comment les ONG sont devenues transnationales* **P.43**
- Des ONG sous influence ? **P.45**
- b) La place du genre en milieu engagé **P.46**
2. ONG LGBTQI+ européennes internationales **P.48**
- a) Naissance de l'activisme LGBTQI+ **P.48**
- b) Des liens étroits entre l'UE et les organisations LGBTQI+ **P.49**
3. L'activisme LGBTQI+ en Pologne **P.51**
- a) Le bénéfice du « Backlash » : comment l'homophobie et la lutte contre les droits LGBTQI+ a permis une organisation des mouvements activistes. **P.52**
- b) Une quête d'identité personnelle et politique **P.53**
- c) Propagande contre propagande **P.57**

- d) Les conséquences des mouvements transnationaux de défense des droits LGBTQI+ sur l'activisme en Pologne **P.59**

B. Mouvements anti-genre: l'internationale de la haine **P.63**

1. Des réseaux très structurés qui dessinent de nouvelles frontières **P.63**
 - a) Des flux financiers et des aides juridiques globalisés **P.63**
 - b) Des mouvements du monde entier qui s'auto alimentent **P.65**
 - c) Des réseaux transnationaux **P.66**

2. Comment s'organise « l'internationale des haines » pour soutenir la Pologne ? **P.67**

Conclusion **P.69**

Bibliographie **P.73**

Remerciements

Merci à Marie-Cécile Naves pour ses conseils et pistes ainsi que pour ses différentes publications qui ont inspiré ce travail et nourri la bibliographie proposée.

Merci à Anna et Anna, deux habitantes de Cracovie qui m'ont permis d'explorer les autres champs de la politique du PiS autres que les questions LGBTQI+. Merci également à Michal, Gabrielle et Kuba, trois jeunes garçons à la fois pleins d'avenir et inquiets, qui m'ont donné de leur temps et qui ont décrit la situation en Pologne avec beaucoup de cœur. Merci à Tim, activiste transgenre anarchiste queer radical qui m'a donné aussi ses impressions avec rage et désillusion.

Merci enfin à François, jeune activiste Français qui m'a redonné le goût du plaidoyer et l'envie de lutter.

Liste des acronymes

BCE : Banque Centrale Européenne

DSSR : Droits et santé sexuels et reproductifs

ILGA: The International Lesbian Gay, Bisexual, Trans and Intersex Association

LBGTQI+: Lesbienne, Gay, Transgenre, Queer, Intersexe et les autres identités ou orientations qui ne sont pas représentées dans les autres lettres du sigle, comme, entre autres : Pansexuel, Asexuel ...

ODD : Objectifs de Développement Durable

PE : Parlement européen

PECO : Pays d'Europe Centrale et Orientale : Bulgarie, Croatie, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Pologne, Roumanie, Slovénie, Slovaquie, République tchèque.

PiS. : Parti « Droit et Justice » ou « Law and justice » en anglais. Au pouvoir depuis 2015.

PO : Plate-forme civique. Principal parti d'opposition, parti de droite libéral dont Donald Tusk est un des leaders.

UE: Union européenne

Introduction

We are not an ideology. We are human beings. All we asked is to have exactly the same human rights like everyone else. To Duda and the Polish ruling party: Stop using the LGBTI community for your disgusting political agenda.” Dans son discours prononcé au Parlement européen le 14 septembre 2020, Terry Reintke, députée européenne écologiste allemande et coprésidente de l'intergroupe LGBT du Parlement européen, pose les bases d'une question brûlante : comment la Pologne, un pays membre de l'Union européenne, peut-elle procéder à des répressions systématiques des populations LGBTQI+ en toute impunité depuis de nombreuses années ? Le sujet fait débat d'un point de vue politique depuis le retour du parti « Droit et Justice » (PiS) au pouvoir en 2015 sans que la situation n'évolue sensiblement sur ce terrain. Dans ce contexte, ce travail propose d'analyser la situation polonaise à l'aune de ce que le sociologue Éric Fassin appelle la « Démocratie sexuelle », à savoir « la dénaturalisation de l'ordre des sexes et des sexualités au nom des principes politiques de liberté et d'égalité ». Profondément politique, le concept de genre sert donc à dénaturer la différence des sexes et à expliciter à quel point elle ne peut pas être pensée indépendamment des rapports de pouvoir et de domination ainsi que des questions politiques. Pour Fassin, le sexuel est donc un enjeu démocratique par excellence. Le contexte Polonais est un terrain intéressant pour explorer cette question. La lutte contre les répressions sur les personnes LGBTQI+ en Pologne dessine-elle de nouvelles frontières ? Nous tâcherons de répondre à cette question centrale tout au long de ce travail en étudiant la façon dont le genre et la question sexuelle font l'objet d'une bataille continue entre des États occidentaux qui érigent l'État de droit et l'égalité de genre en un emblème de la démocratie et un groupe d'états autoritaires masculinistes et hétéronormatifs qui à l'inverse ont fait de l'homophobie, et plus généralement de la domination des minorités, un des marqueurs de leur politique. Mais la bataille autour de l'égalité de genre est loin d'être uniquement une bataille entre États, elle concerne une vision de la société au sein même de chaque État. Depuis les années 80, les études de genre s'attachent à interroger les normes et a fortiori l'hétéronormativité issue des sociétés patriarcales. Déconstruire les normes de genre, c'est étudier les rapports de domination pas seulement liés au sexe et au genre mais aussi liés à la

race, à la classe ou à la nation. En quoi le genre peut-il impliquer de nouveaux rapports de pouvoir et de domination ? Ce travail sera structuré en deux parties, comme les deux facettes d'une même pièce, l'une sur la géopolitique du genre, l'autre sur son irruption dans la société civile.

Dans un premier temps, il s'agira d'examiner l'enjeu géopolitique que représente la bataille des normes relatives au genre dans les sociétés démocratiques, à la lumière de la situation des personnes LGBTQI+ en Pologne.

Dans un second temps, il sera question d'interroger le rôle des ONG et des activistes polonais et internationaux et de déterminer dans quelle mesure leurs interventions influencent les réponses de la société civile à la question du genre.

On le sait, les ONG internationales sont parfois accusées d'être instrumentalisées par les gouvernements occidentaux qui peuvent les utiliser comme levier de « soft power » voire de propagande. Comment ces ONG se sont-elles emparées de la question des répressions des personnes LGBTQI+ polonaises ? Comment travaillent-elles avec les activistes et associations en Pologne ? Quels sont les rapports de force ? De quelle façon cette grille de lecture permet de redessiner des frontières éloignées de celles tangibles de l'Union européenne ? Étudier la question des répressions des personnes LGBTQI+ en analysant les politiques populistes et autoritaires du gouvernement polonais et les mouvements transnationaux des ONG locales et internationales, c'est mettre en lumière les enjeux de la nouvelle géopolitique du genre. L'étude de la démocratie par le politique et par la société civile permet d'explorer ce qui compose la démocratie. A travers ces deux parties nous passerons également entre plusieurs courants et explorerons plusieurs réalités qui s'entrechoquent. La bataille du genre est à la fois une bataille globale mais aussi une bataille de l'intime. La focale des études de genre va nous permettre d'étudier d'autres rapports de domination et de voir comment le "Nous" et le "Eux" traversent les relations entre l'Union européenne, la Pologne, les ONG internationales, les ONG locales, les hétérosexuels et les homosexuels, les femmes et les hommes, les personnes non binaires. Ainsi on se propose d'étudier les répressions que subissent les minorités LGBTQI+ en Pologne à travers la géopolitique du genre et les questions de transidentité au sens large et l'idée d'une internationale des haines et une internationale des luttes comme objets de frontières nouvelles. Il sera question de montrer que les logiques d'altérisation par la sexualité peuvent ainsi conduire à des phénomènes de divisions à l'intérieur des frontières nationales. Quelles sont les nouvelles frontières dessinées par le

genre ? Comment passer entre le « Nous » et « Les autres ? Il s'agira d'explorer toutes les formes de frontières : frontières géographiques qui s'estompent, luttes qui dessinent de nouvelles frontières transnationales, frontières de l'identité et de l'intime ...

En termes de temporalité et de période étudiée, nous avons choisi l'année 2020 comme date pivot car elle correspond à la période de la campagne présidentielle puis du début du second mandat du PiS qui a été très douloureuse pour les défenseurs des droits des personnes LGBTQI+ et pour les femmes polonaises dans leur ensemble. Cette année est donc cruciale mais nous sommes aussi attachés à mettre en lumière à la fois l'origine de ces répressions antérieure à 2020 et aussi des témoignages ou des faits d'actualité s'étant déroulés en 2021.

Ce travail s'appuie sur des références théoriques et universitaires variées destinées à éclairer la dimension géopolitique du genre. Les travaux de recherche de Eric Fassin occupent une place centrale dans ce travail qui s'est appuyé sur un grand nombre de ses textes et aussi sur des podcasts dans lesquels il est intervenu. Cette étude repose sur le concept de démocratie sexuelle analysée du point de vue politique et du point de vue sociétal. En plus de Fassin, l'étude s'est appuyée sur les ouvrages et les textes d'auteurs comme Angela Davis, Elsa Dorlin, Marie-Cécile Naves, Paul B Preciado, Raewyn Connell pour analyser les rapports de domination observés avec les études de genre. Sur la question spécifique de l'homonationalisme et d'impérialisme sexuel, les travaux de Jean Stern Jasbir K Puar et Lisa Dugan ont nourri les analyses . Sur les questions d'activisme et pour analyser la portée des mouvements transnationaux plusieurs auteurs éclairent ce travail. David Paternotte et Philipp Ayoub donnent un grand nombre de clés pour analyser la façon dont les réseaux activistes en faveur des droits des personnes LGBTQI+ se sont structurés. L'étude s'appuie également sur les travaux de Conor O'Dwyer concernant spécifiquement la question de l'activisme LGBTQI+ dans les pays d'Europe de l'est. Sur l'analyse des mouvements anti-genre en Europe et la façon dont ils se sont structurés Roman Kuhar et David Paternotte ont également été des sources importantes. En termes de sources toujours, cette étude se base sur un certain nombre de rapports d'organisations tels que ceux d'ONG internationales comme « ILGA Europe » et « Amnesty International » mais aussi d'associations locales comme « Lambda Warszawa » and « Campaign Against Homophobia » et de think tanks européens comme le « European Parliamentary Forum for sexual and reproductive rights ». Au cours de mes recherches, j'ai eu connaissance de la thèse de la chercheuse Agnès Chetaille rédigée sous la

direction d'Eric Fassin et intitulée « Les paradoxes d'une histoire sans transition : entre l'Ouest et la nation, les mobilisations gaies et lesbiennes en Pologne (1980-2010) ». J'ai eu connaissance des sujets abordés dans cette thèse mais je ne l'ai pas lue car j'ai souhaité m'en écarter pour proposer un travail complémentaire qui puisse prolonger les points soulevés par la chercheuse. Par ailleurs, son périmètre de recherche s'arrête à 2010 alors que nous nous attachons dans ce travail à explorer on l'a dit la période 2020 et ses conséquences actuelles.

Le sujet traité nécessitait également de donner la parole au terrain et à la rue, c'est pourquoi plusieurs entretiens ont été menés pour apporter des témoignages qui illustrent la situation de façon concrète. En revanche, plusieurs sollicitations et demandes d'interviews de responsables de plaidoyer dans des ONG Internationales et locales ont été faites afin de recueillir de mieux comprendre le travail de terrain et l'articulation entre les deux typologies de structures. Malheureusement ces demandes d'interviews écrites et ou par Skype n'ont pas abouti. Trois typologies d'interlocuteurs ont été identifiés. Des responsables Plaidoyer polonais.es travaillant dans des ONG locales comme Miko Czerwinski, responsable LGBTQI de « Amnesty Poland » et Draginja Nadaždin, directrice de Amnesty Poland, l'association « Miłość Nie Wyklucza » (L'amour n'exclut personne), « Kampania Przeciw Homofobii » (Campagne contre l'homophobie) mais aussi le célèbre activiste gay Bart Staszewski. Des responsables d'ONG transnationales travaillant et vivant en Europe de l'ouest ont également été contactés comme Sébastien Tuller, responsable des campagnes LGBTQI+ pour « Amnesty France », ainsi que l'ONG néerlandaise « TGEU » qui lutte contre la discrimination des personnes transgenre. Enfin pour avoir le regard d'un acteur au sein de l'Union européenne, la Commissaire aux droits de l'Homme au sein du Conseil de l'Europe Dunja Mijatovic a également été sollicitée sans donner suite. Kuba, Michal et Gabriel, trois jeunes gays vivant dans plusieurs régions de Pologne ont néanmoins été sollicités pour nourrir l'étude de témoignages sur la vie gay en Pologne. Deux femmes d'une soixantaine d'années, vivant à Cracovie et se prénommant Anna toutes les deux, ont également pu apporter leurs témoignages¹ sur la façon dont elles perçoivent le basculement du pays depuis six ans. Tous ces témoignages précis et riches ont permis d'apporter un éclairage différent sur certains aspects des politiques du PiS.

Ce travail a été conçu comme une exploration à travers des lignes de fractures et des frontières mouvantes. Nous naviguerons de façon transverse entre le politique et l'intime en

¹ Deux entretiens d'une heure sur Skype

partant à la découverte de mouvements qui s'affrontent dans la bataille du genre qui est avant tout une guerre de position où chacun avance ses pions dans une logique de backlash² continu.

² Traduction : Réaction, retour de bâton

I. La question LGBTQI+ comme enjeu géopolitique

Comment la notion de démocratie sexuelle est-elle devenue centrale pour analyser la question des répressions LGBTQI+ en Pologne ? Cette partie consistera d'abord à développer et expliciter le concept de « Démocratie sexuelle » proposé par Éric Fassin en montrant comment le sexuel est devenu politique et comment le genre est un outil pour analyser les rapports de domination entre les sexes, les classes, les races et entre les États.

Il s'agira dans un premier temps d'explorer le concept à travers le prisme de l'internationalisation des haines. Qu'est-ce qui est commun au trumpisme et à la politique de Viktor Orbán et Andrzej Duda ? Comment ces régimes autoritaires se sont-ils approprié la question du genre pour en faire un marqueur politique contre les minorités sexuelles et les minorités au sens large ?

Dans un second temps, il sera question de montrer comment les démocraties qui se disent « progressistes » d'Europe de l'Ouest et plus généralement du monde occidental se sont également approprié le concept de démocratie sexuelle pour en faire un marqueur de liberté en réaffirmant la question d'Etat de droit comme valeur immanente de la démocratie. Nous interrogerons ce point en le confrontant à la question de l'homonationalisme une dérive consistant à construire un autre rapport de domination entre États.

A. Comment les populistes ont instrumentalisé et politisé la question LGBTQI+

1. Analyse du panorama mondial. Quels ingrédients fondent ces mouvements et régimes populistes autoritaires ?

Avant de s'engager sur le terrain européen et sur la Pologne en particulier, il est bon de dresser un panorama général des mouvements populistes qui ont éclos récemment. Depuis le début des années 2010, de nombreuses régions du monde ont été contaminées par une vague populiste et nationaliste. Du Brésil de Bolsonaro à la Hongrie en passant par les quatre années de trumpisme aux États-Unis, les combats pour lutter contre de nouveaux

rapports de domination ont été nombreux et sont toujours très vifs. Ces mouvements populistes se basent sur la fracturation de la société en jouant sur le concept du « Nous » et « les Autres », qui peut revêtir plusieurs formes.

Si chaque situation est particulière selon les pays, beaucoup de thèmes communs rejaillissent quels que soient les continents.

Tout d'abord, la défiance du peuple vis-à-vis des élites qu'elles soient politiques ou médiatiques est très présente dans les thèmes de campagne et dans les discours une fois au pouvoir de la plupart des partis populistes. C'est un thème récurrent. A chaque fois on est étonnés lorsqu'on entend Marine Le Pen fustiger le non renouvellement de la classe politique et l'entre soi des classes dirigeantes elle qui même si elle s'en est affranchie a construit sa carrière sur la « dynastie » Le Pen » et sur l'idéologie de son père. De la même manière Donald Trump, milliardaire et homme d'affaire new-yorkais depuis des décennies qui se réclame du peuple et pointe du doigt le pouvoir des élites politiques et celui de la finance.

Le rejet des médias et, c'est plus nouveau, la propagation de fake news est aussi un point commun dans le discours populiste. Sur le continent américain, l'ascension au pouvoir de Donald Trump en 2016 a suscité l'effroi sur toute la planète. Le magnat des médias a cassé les réformes structurelles d'Obama, a instauré une nouvelle façon de communiquer plus directe en contribuant largement à brouiller les cartes entre propos vérifiés et factuels et fake news. Pour la première fois, les élites d'une démocratie pouvaient propager de fausses informations à la population. Avec Trump appuyé par Fox News, dorénavant, toutes les informations se valent et l'opinion prévaut sur l'information neutre et objective. Ainsi il a pendant quatre ans mené une croisade contre CNN et bien d'autres qui critiquaient sa politique souvent de façon factuelle. Cette valorisation de l'opinion a traversé l'atlantique avec la chaîne très à droite CNEWS qui a même décidé d'en faire un argument marketing en juin 2021 dans une campagne d'affichage qui disait « La liberté d'opinion est-elle une espèce en voie de disparition ? ». En France, la rhétorique de Marine Le Pen et autres cadres du RN consistant à répéter sur les plateaux de télévision qu'ils ne sont jamais invités sur les plateaux de télévision fonctionne du reste parfaitement chez les électeurs du Rassemblement national et cultive ce ressenti vis-à-vis des médias. Ce rejet des médias traditionnels et la puissance des réseaux sociaux qui permettent dorénavant d'avoir son propre média permet de nourrir des millions de personnes avec des contenus propagandistes, souvent faux et parfois conspirationnistes.

Cette défiance des citoyens envers les politiques et les médias sur laquelle se nourrissent les démocraties illibérales semble avoir atteint toutes les démocraties. Rien ne sera plus jamais comme avant de ce point de vue.

Dans ce contexte, c'est aussi le rejet de l'autre qui est une composante fondamentale de la construction du populisme et de la dynamique qui s'opère entre le « Nous et « Les Autres ». Le principe de souveraineté nationale est appliqué et les différentes politiques économiques protectionnistes menées par ces États vont de pair avec une politique nationaliste voire xénophobe qui pointe du doigt l'étranger, celui qui vient du dehors et plus généralement celui qui ne me ressemble pas. Quelle est la place de l'autre ? Quelle est la place de celui qui est différent et minoritaire ? En même temps que la question de la place de l'étranger, celle de l'identité de genre et de l'identité sexuelle est venue s'imbriquer dans la vision du pouvoir de ces gouvernements qualifiés de « néo fascistes » par Eric Fassin³. La notion de frontière est également sous-jacente à cette réflexion. Alors que Trump souhaitait ériger un mur entre le Mexique et les États-Unis, une frontière sur la frontière pour empêcher « Nous » et « Eux » de se rencontrer, des frontières entre de nouveaux espaces politiques sont érigées au gré des mouvements transnationaux activistes et des sphères politiques au sein même des États membres de l'Union européenne.

Dans la logique de rejet des minorités sexuelles qui caractérise la gouvernance des régimes populistes, le culte du chef qui y est prégnant, nourri par une société patriarcale, encourage un exercice du pouvoir autoritaire. Lorsqu'on évoque cette notion de culte du chef et qu'on s'interroge sur les mécanismes de rejet des minorités sexuelles par les gouvernements populistes, la question de la masculinité est essentielle. La question de la masculinité est centrale dans les études de genre pour analyser les rapports de domination. Dans une société patriarcale, c'est l'homme qui détient le pouvoir et cette idée est exacerbée par les mouvements et régimes populistes qui jouent sur le culte du chef auprès de leur population. Trump, Bolsonaro, Salvini, Orbán ou Duda, tous ont un discours viriliste et ont un rapport fort à la masculinité et donc au genre. Enjeu nationaliste et enjeu de genre sont alors intimement liés. Raewyn Connell, professeure de sociologie à l'Université de Sydney et chercheuse transgenre, a interrogé le concept de masculinité⁴ en la classifiant entre quatre

3 Fassin E (2018) *Le moment néofasciste du néolibéralisme* – Club Médiapart

4 Connell R. (1995) *Masculinités, enjeux sociaux de l'hégémonie*. Éditions Amsterdam

typologies : hégémonie, subordination, complicité et marginalisation. Cette classification permet de souligner que les rapports de domination existent aussi entre les hommes appartenant à différents types de masculinité. L'oppression des hommes sur les femmes est établie mais elle existe aussi entre hommes. Cette approche permet de s'intéresser aux passerelles entre race, genre et classe et donc de souligner la multiplicité de masculinités. Tout d'abord, la masculinité hégémonique est celle qui traverse notre société et qui lie stéréotypes de genre et appropriation culturelle avec le pouvoir de domination qu'on peut retrouver au sein d'une entreprise, d'un gouvernement ou d'un noyau familial. La masculinité hégémonique c'est celle dont la plupart des hommes blancs hétérosexuels tirent profit au quotidien sans remettre en cause le rapport de domination qu'elle entretient. Connell évoque ensuite la masculinité de complicité qui maintient certains hommes dans une position où ils se sentent alliés des femmes et consciemment éveillés des enjeux de domination par le genre mais qui dans le même temps bénéficient de la domination patriarcale systémique de par leur condition biologique d'hommes. Pour Connell, la masculinité subordonnée ou de subordination est celle où sont enfermés les hommes gays. La frontière entre masculinité et féminité étant brouillée, les homosexuels se retrouvent sous le joug des hommes hétérosexuels symboles de virilité et donc soumis à des pratiques de subordination, comme l'exclusion culturelle et politique, la violence symbolique, la violence juridique, la violence de rue, la discrimination économique, ou encore le rejet individuel. Les homosexuels se retrouvent alors en bas de la hiérarchie de genre. C'est ce rapport de domination qu'on retrouve évidemment dans les répressions des personnes LGBTI en Pologne dont il sera question plus loin. Enfin, Connell évoque la masculinité marginalisée qui elle concerne en premier lieu les personnes racisées qui subissent de par leur race et souvent leur place sociale une domination écrasante. Pour caricaturer, un homme noir ouvrier hétérosexuel vivant à Saint-Denis, bien qu'étant homme biologique, aura moins de privilèges que le patron blanc hétérosexuel d'une entreprise du CAC 40. Pour prolonger l'analyse de ces rapports de domination s'exerçant entre hommes, Éric Fassin cite souvent l'exemple de la place du personnage maccarthiste Roy Cohn, personnage emblématique de la pièce de théâtre « Angels in America » de Tony Kushner. Mourant du SIDA dans le New-York des années 80, Roy Cohn reste dans le placard et n'avoue pas qu'il est gay alors même qu'il est sur son lit de mort. C'est un homme de pouvoir, donc il ne peut pas être homosexuel. Ce que montre

« Angels in America » c'est que l'homosexualité n'est pas une question de sexualité mais bien plus de genre, de classe et de place.

Rejet des élites et des médias, repli sur soi, protectionnisme et souveraineté nationale, culte du chef et communication viriliste sont les dénominateurs communs de ces gouvernements nationalistes, conservateurs populistes au pouvoir. A cela s'ajoute le poids de la religion qui est considérable. Aux États-Unis, 81% des évangélistes blancs des États-Unis ont voté Trump (soit 61% des 62 millions d'évangélistes aux États-Unis), alors que 70% des évangélistes ont voté Bolsonaro au Brésil. Ces chiffres impressionnants s'expliquent évidemment par le programme des candidats centrés autour du thème de la guerre culturelle. Dans les deux pays, ce sont les évangélistes et leur corpus idéologique qui ont contribué à façonner notamment les politiques « Pro-life » et anti-genre des deux présidents. En Pologne, en Hongrie et en Italie, c'est la religion catholique qui domine avec évidemment de grosses passerelles idéologiques issues de la Bible. On se rappelle que le Vatican s'est très tôt positionné sur le sujet en publiant son « Lexique des termes ambigus et controversés sur la famille, la vie et les questions éthiques ». Cette publication s'est faite avec une vraie volonté d'influencer les débats de société à l'époque de sa parution en 2003 en Italie et de nourrir bon nombre de programmes politiques.

En termes de communication, la religion a servi de caisse de résonance puissante avec des personnalités fortes comme le prêtre et psychothérapeute français Tony Anatrella. Figure européenne et théoricien du discours anti LGBTQI+ ayant pratiqué un grand nombre de thérapies de conversion, il a inspiré certains textes et positions du Vatican à propos des prêtres homosexuels, du VIH et a régulièrement pris la parole dans les années 1990 et 2000.

On s'attardera sur l'influence de la religion dans la constitution des mouvements anti-genre dans la seconde partie de ce travail.

Si les questions de genre posent problème à la démocratie c'est qu'elles posent la question de savoir s'il y a des limites à la définition même de la démocratie dans une société qui définit ses règles, ses lois et ses normes de façon immanente. Quelle est la place du genre face à une autorité considérée comme transcendante (que ce soit Dieu, la tradition ou le biologique) ? La question est de savoir s'il y a du transcendant dans le fait démocratique ? Le genre bouscule la façon même de concevoir la démocratie. La difficulté du débat est que le sexuel est associé au naturel et au biologique, à l'immanent et bloque ainsi toute réflexion. Ainsi le sexuel est relégué à la sphère privée uniquement car jugé ne relever que de l'intime

et donc en dehors de la question démocratique. En 2020, alors que les États du monde ont déclaré la guerre au Covid-19, de multiples batailles du genre se sont engagées dans plusieurs régions du monde, plusieurs batailles qui au fond sont la démonstration d'une guerre sexuelle qui prend de plus en plus d'ampleur. Dans un texte issu de chroniques publiées dans Médiapart⁵, Paul B Preciado donne une clé de lecture qui propose de redessiner les frontières des États et les frontières des espaces de vie biologiques, sexuelles, culturels : « Ce serait une erreur de penser que la notion politique de territoire national, que la protection et l'extension des frontières ne concernent que le sol. La souveraineté de l'État, à la fois patriarcal et capitaliste, se définit par sa volonté de dépasser les limites de la peau, d'infiltrer l'intériorité du corps et de désigner certains organes comme son « espace vital ». Par « espace vital », le philosophe fait référence au corps de la femme devenu un enjeu politique majeur dans un grand nombre de pays et notamment les 33 États ayant signé la déclaration de consensus de Genève qui réaffirme la détermination de ces États à mener des politiques contre l'avortement. Le philosophe va plus loin et propose une définition actualisée du patriarcat qu'il relie à la notion de souveraineté et donc de nationalisme. Le patriarcat, c'est « le régime politique qui déclare les corps sexuels féminin, enfantin, homosexuel, trans et non binaire comme des territoires sur lesquels règne la souveraineté nationale. Les corps masculins et hétérosexuels, ses organes et ses fluides reproducteurs, sont déclarés pleinement souverains, sans que l'État puisse légiférer sur leur utilisation privée ou publique. La construction de la différence sexuelle est coercitive mais fortement asymétrique : dans le régime patriarcal, le corps masculin doit fonctionner comme un instrument militaire de l'État dédié à l'occupation et l'expansion des espaces de vie, tandis que le corps féminin est représenté comme un territoire à annexer, une colonie à occuper. » Quand Victor Orbán a fait voter le 15 juin 2021 une loi qui prévoit que « les contenus qui promeuvent ou représentent la déviation de l'identité de genre, le changement de sexe et l'homosexualité ne doivent pas être accessibles aux moins de 18 ans » il invisibilise tout un pan de la population hongroise.

⁵ Preciado Paul B (2020) La *-guerre chaude* – Médiapart, chroniques Hypothèses révolution

2. Analyse de la situation en Pologne (origines, situation actuelle) Comment s'opère la politisation de l'homophobie par le gouvernement polonais depuis 2015 ?

Pour qualifier ce qui se joue en Pologne aujourd'hui en termes de gouvernance, le terme « populisme » revient souvent dans les médias et chez les observateurs. Plusieurs auteurs ont tenté d'aller plus loin dans la définition. Pierre Rosanvallon⁶ propose de parler de « Démocrature » en donnant trois axes précieux qui caractérisent effectivement bien le régime de gouvernance polonais. Pour l'auteur, "les trois facteurs pour qu' un régime issu d'une vague électorale populiste puisse se muer en démocrature, c'est la mise en place d'une philosophie et d'une politique de l'irréversibilité, une dynamique de polarisation institutionnelle et de radicalisation politique et enfin une épistémologie et une morale de la radicalisation ».

Depuis 2015, la Pologne, au même titre que la Hongrie, fait figure d'épouvantail au sein de l'Union européenne. En effet, en plus de mener une politique migratoire xénophobe contre les réfugiés, le PiS de Andrzej Duda, président actuel de la Pologne et Jaroslaw Kaczynski, président du parti au pouvoir, exerce une répression massive et protéiforme contre les populations polonaises LGBTQI+. Habitée depuis de longues années à chercher des consensus politiques sur les questions économiques avec les États membres, les dirigeants de l'UE sont confrontés cette fois-ci à des voix dissonantes de certains états sur les questions de société et d'État de droit qui remettent à leurs yeux en cause l'essence même de la construction européenne.

Avant d'explorer ce qui caractérise la politique répressive et autoritaire du PiS contre le genre, il est nécessaire de revenir sur l'histoire récente du pays.

a) Born again

Dans son histoire récente, la Pologne a souvent eu un rapport particulier avec les minorités notamment durant la seconde guerre mondiale mais aussi bien avant. Juifs, tsiganes, homosexuels ont été régulièrement persécutés. Ce rejet de l'autre a longtemps été

⁶ Rosanvallon P. (2020) *Le siècle du populisme* – Éditions du Seuil

cantonné au seul critère de la race et de la non appartenance à la Pologne catholique traditionnelle. Dans le rapport que la Pologne entretient avec les questions de genre, les périodes communistes et post communistes sont fondamentales. Dans la plupart des pays du Pacte de Varsovie , le communisme a été un terreau favorable à la répression des homosexuels. Entre 1985 et 1987, le parti communiste polonais a ainsi orchestré l' « Opération Jacinthe », une opération de propagande homophobe menée par le gouvernement communiste accompagnée de persécutions physiques et psychologiques visant les homosexuels, les personnes séropositives et les travailleurs et travailleuses du sexe. Après la chute du mur de Berlin et la fin de l'URSS en 1989/91, certains pays du bloc soviétique se tournent timidement vers l'Ouest. La Pologne et la Hongrie adhèrent toutes les deux à l'Union Européenne en 2004. Sous quelles conditions et avec quelles conséquences ? Dans une analyse intitulée « Pire que le nazisme et le communisme réunis : la guerre contre le genre en Pologne »⁷, Elżbieta Korolczuk, sociologue chercheuse et professeure associée à l'université de Stockholm sur les mouvements sociaux et les campagnes anti-genre et Agnieszka Graff, essayiste et militante féministe et professeure d'études de genre à l'université de Varsovie rappellent le traumatisme que le communisme et le nazisme ont constitué depuis des générations en Pologne. Pour les deux chercheuses, quinze ans après l'adhésion de la Pologne dans l'UE, les polonais sont à la fois tournés vers le passé et le régime communiste et vers le présent au sein de l'UE, qui leur semble étrangère et qui implique l'adoption de nouvelles normes sur le plan économique bien sûr mais également culturel ...

Selon les deux chercheuses, « l'usage stratégique et la résonance culturelle de l'argument selon lequel le genre est une « idéologie totalitaire » peuvent être interprétés comme une particularité de l'Europe de l'Est ». Elles soulignent « la volonté de discréditer le genre en le rattachant explicitement aux véritables régimes totalitaires qui ont fait des millions de morts dans la région. ». Une illustration de cette tendance a été la déclaration d'un évêque polonais en 2013 : « L'idéologie du genre est pire que le communisme et le nazisme réunis ». Alors que l'UE impose des changements de normes à tous les niveaux perçus comme des contraintes occidentales, le « gender mainstreaming » est lui assimilé au stalinisme car le fruit de l'occidentalisation socialiste et donc marxiste.

⁷ Collectif sous la direction de Kuhar R. et Paternotte D. (2019) *Campagnes anti-genre en Europe, des mobilisations contre l'égalité* – Presses universitaires de Lyon

Éric Fassin décrit le coming out comme un rite de passage à la fois individuel et collectif⁸. Une renaissance qui permet le dépassement de soi, une redécouverte de son corps, de son genre et une conquête politique. Ce « Born again » fait écho à la renaissance de la Pologne post-1989 qui après s'être affranchie de la Russie soviétique semble parfois désirer aujourd'hui s'affranchir de l'UE ou en tout cas de ce qu'elle semble représenter du point de vue du PiS comme on le verra plus loin.

b) La gouvernance du PiS

La conquête du pouvoir

Le Parti Droit et Justice est apparu dans le paysage politique polonais en 2001 et sa conquête du pouvoir fut extrêmement rapide. De 2001 à 2005, le parti fondé par les deux frères Lech et Jaroslaw Kaczynski réussit à constituer un groupe de députés sans pour autant avoir la majorité au Parlement. Ces premières années servirent surtout au parti à nouer des alliances avec des mouvements conservateurs et des partis de droites comme le parti libéral Plateforme Civique (PO) lors des élections régionales de 2002. C'est en 2005 soit au lendemain de l'entrée de la Pologne dans l'Union européenne que le parti conquiert le pouvoir une première fois. De 2005 à 2007, on peut dire qu'il a expérimenté l'exercice du pouvoir mais en étant obligé de passer par une coalition qui ne lui a pas permis d'appliquer les mesures et les réformes prévues. C'est Kazimierz Marcinkiewicz qui remporte donc les élections présidentielles devant Donald Tusk pour le PO qui deviendra ensuite le principal parti d'opposition mais il s'ensuivra une cohabitation.

De 2010 à 2015, le PiS est dans l'opposition mais continue à tisser son maillage sur le territoire et à peaufiner son programme bâti autour de l'identité nationale polonaise menacée notamment selon le parti par les vagues migratoires qui pourraient venir de Syrie dans le contexte de la guerre dans ce pays et de l'invasion de Daech. En avril 2010, le crash de l'avion du président Lech Kaczyński est un évènement majeur dans l'ascension du parti au pouvoir car l'accident tragique servira de levier de propagande au parti notamment par le biais de la diffusion de fake news jamais vérifiées par la télévision contrôlée par l'État concernant les origines du crash. Le PiS nourrit depuis les rumeurs et thèses complotistes

⁸ Fassin E. (2008) L'inversion de la question homosexuelle. Éditions Amsterdam

indiquant que le crash serait un attentat fomenté par la Russie en lien avec le gouvernement de Donald Tusk. Pour préparer son accession au pouvoir, le PiS cultive par ailleurs la haine des élites et la défiance vis à vis notamment de l'UE. En 2014, Tusk quitte son poste de chef du gouvernement pour rejoindre les instances de l'UE en devenant Président du Conseil européen. En 2019, à la fin de son second mandat, il est élu à la tête du Parti populaire européen (PPE), premier parti du Parlement Européen. La proximité de Donald Tusk avec les élites européennes va constituer un terreau idéal pour le PiS qui jouera une nouvelle fois la partition du « Nous » contre « Les autres »

Le parti est donc de nouveau au pouvoir depuis 2015 cette fois avec une majorité absolue. Face à une opposition de gauche inaudible qui ne pèse plus rien dans le paysage politique et une opposition de droite libérale qui n'a pas beaucoup de marge de manœuvre compte tenu de la popularité du gouvernement, et compte tenu de ses liens étroits avec les influents dirigeants catholiques polonais, le PiS a les mains libres et a pu mener un grand nombre de réformes.

Des réformes et mesures populaires pour cimenter une population hétérosexuelle

Il est important de souligner que , contrairement à d'autres pays, le terreau du populisme en Pologne n'est pas la pauvreté ni les difficultés économiques de la population. Avant la crise du Covid-19, l'économie polonaise était prospère avec une croissance de plus de 4,5% et un taux de chômage à 3,3%⁹. Cependant la population n'est pas dupe et sait que ces bons résultats sont à mettre au crédit des précédents gouvernements. Le gouvernement polonais applique une politique basée sur la préférence nationale et la souveraineté de la nation. Il a mené à bien plusieurs réformes populaires auprès de la population avec notamment la réduction de l'âge légal de départ à la retraite et la revalorisation des pensions, de fortes réductions d'impôts et une politique de natalité volontariste et très bien perçue avec la réforme « Family 500+ », qui a permis de relever le taux de natalité du pays en donnant un coup de pouce financier à un grand nombre de familles au moment de la naissance du deuxième enfant. La mesure a fait augmenter le nombre de naissances de 12% en 2019. Cette politique visant à valoriser et aider la famille n'est évidemment pas un hasard et a le mérite d'être cohérente

⁹ Chatignoux C. (2019) *L'insolente santé de l'économie polonaise cache des faiblesses*. Les échos

avec le programme accordant une place centrale aux valeurs traditionnelles autour desquelles le socle familial est central. C'est aussi une façon pour le PiS de fracturer la société entre personnes hétérosexuelles et homosexuelles.

Justice, éducation, médias et immigration

Pour s'assurer les pleins pouvoirs, le PiS s'est attaqué à la fois à la Justice et aux médias. C'est d'abord la réforme de la justice qui a soulevé de grandes inquiétudes dans le pays et en Europe. Le parti a tout simplement mis fin à l'indépendance de la justice en réformant le Tribunal constitutionnel dont les 5 juges (garants de la constitution) sont dorénavant élus par le Parlement dont les députés sont à majorité issus du PiS. Le Président de la république et le Premier ministre ont également le pouvoir de révoquer les juges. Cette réforme dans sa globalité a été jugée par la Cour européenne de justice incompatible avec le respect de l'État de droit.

Le gouvernement a par ailleurs entrepris une réforme du système scolaire qui vise à faire des économies mais qui fragilise l'apprentissage des élèves polonais. D'une part le contenu même des programmes a été refondu. Beaucoup de personnes polonaises interrogées dans le cadre de ce travail ont confirmé par exemple que les livres d'histoires avaient été réécrits. Ainsi le regard sur les faits historiques de la Pologne est maintenant biaisé et il est impossible de critiquer le passé de la Pologne. Anna¹⁰ est professeure de biologie et chimie dans une école de Cracovie. Elle enseigne en cours élémentaire, elle témoigne : « Depuis 20 ans on avait 3 degrés comme en France, ils ont détruit les collèges et ont réorganisé l'école élémentaire qui dure maintenant 8 ans et ensuite 4 ans de lycée donc il y a 1 an qui manque pour tous les élèves. Et encore tous les enfants ne vont pas au lycée. Les gens en Province aiment ce changement, ils ne semblent pas en comprendre pas les conséquences. » Cette restructuration même de l'enseignement a été revue pour revenir au modèle scolaire communiste en supprimant des degrés de cursus scolaire. Ainsi, les collèges en zones rurales ont été fermés. Ces mesures créent un déséquilibre et des carences d'enseignement puisque ces établissements fermés étaient également des centres culturels. Concernant les programmes scolaires, Anna poursuit : « Les programmes scolaires ont aussi

¹⁰ Entretien d'une heure réalisé sur Skype

été revus, c'est une tragédie avec le programme d'Histoire et ils ont changé aussi le programme de biologie : on ne parle pas de choses sur les LGBT, on dit que c'est une maladie qu'il faut soigner. Les cours de biologie sont un sujet politique. Tout ce qui a un rapport au sexe est interdit maintenant dans les programmes scolaires. J'ai peur que l'école soit la machine pour changer les gens en Pologne.» Anna rappelle par ailleurs qu'une proposition de loi s'apprête à être examinée concernant les enseignants dans les écoles : s'ils ne se plient pas aux consignes visant à passer sous silence auprès des enfants certains éléments relatifs à l'histoire ou à la sexualité, ils pourraient encourir 2 et 5 ans de prison.

S'agissant des médias, la situation est catastrophique. Le gouvernement a racheté un très grand nombre de journaux, notamment la plupart des titres régionaux, ce qui permet de tisser un maillage dense et couvrir tout le territoire avec une information contrôlée par l'État. Par ailleurs, les patrons des grands groupes de télévisions et de radios publiques sont nommés par le ministre du Trésor, les journalistes et directeurs de rédaction pourront être révoqués à tout moment après enquêtes (avec des critères flous) et sans justification. Par ailleurs, une redéfinition des médias publics a été élaborée. Ceux-ci ne sont plus des entités commerciales mais des organismes dont la mission de service public a été redéfinie avec là aussi des contours flous.

Sur le plan migratoire enfin, sans surprise, le PiS a refusé de se conformer à la politique de l'UE qui vise à ce que chaque État membre accueille un quota de réfugiés bien défini. Pire encore une situation grave se déroule sur la frontière Est du pays puisque le gouvernement a dépêché des militaires pour empêcher des migrants afghans et irakiens d'entrer dans le pays. Les habitants qui tentaient de leur venir en aide se voient parfois condamnés à des amendes par la police. Les ONG sont également interdites dans la zone. En septembre 2021, 32 réfugiés sont livrés à eux-mêmes dans une zone de non droit.

Religion, genre et Identité nationale

Comme c'est le cas on l'a vu pour beaucoup d'autres régimes populistes dans le monde, la place de la religion est très grande en Pologne. Ainsi que le souligne la sociologue et anthropologue polonaise Magdalena Chrzczonowicz¹¹, la question de la place de la religion

¹¹ Chrzczonowicz M.(2019) *La nation et la Vierge noire* Revue Esprit

en Pologne est centrale si l'on veut comprendre les mouvements qui s'opèrent dans le pays depuis plusieurs années. La religion catholique a une influence politique considérable et la mainmise du religieux sur la vie de la nation oriente la politique conservatrice du pays. La plupart des ministres du gouvernement et des membres du parti PiS sont de fervents catholiques et la séparation des pouvoirs entre l'Église et l'État, pourtant définie dans la Constitution, est devenue purement théorique. Sans surprise les conséquences sont désastreuses pour les minorités sexuelles. Le pays a ainsi voté une loi pour rendre quasi illégal l'avortement sauf en cas d'inceste¹² En effet, le 22 octobre 2020, le tribunal Constitutionnel, noyauté par le Gouvernement, a jugé illégal l'avortement pour cause de malformation grave du fœtus alors que ce type de cause représente 98 % des IVG en Pologne. La mesure a été retirée au dernier moment après plusieurs manifestations féministes massives qui seront évoquées dans la seconde partie de ce travail. Les personnalités fortes de l'Église en Pologne n'hésitent par ailleurs pas à prendre la parole sur des sujets de société, les personnes LGBTI du pays étant pointées du doigt avec violence. Ainsi, lors du sermon prononcé en août 2019 pour le 75^{ème} anniversaire de l'insurrection de Varsovie, l'archevêque de Cracovie, Marek Jędraszewski, a qualifié la menace supposée provenir des défenseurs des droits des homosexuels de "peste arc-en-ciel", la comparant au nazisme et au communisme soviétique¹³.

Duda et Kaczynski considèrent qu'il existe une véritable idéologie LGBTQI+ et c'est de cette idée qu'est née la création de plusieurs « Zones Anti LGBT » disséminées dans plusieurs villes de Pologne¹⁴. Ces « Zones Anti LGBT » ont été mises en place après que la ville de Varsovie, beaucoup plus progressiste que le reste du pays, ait signé une « charte LGBT » visant à faire de la capitale du pays un îlot inclusif pour les personnes LGBTQI+. Selon un pur mécanisme de backlash, les villes qui abritaient ces zones avaient au préalable signé une charte intitulée « Local Government Charter of the Rights of the Family »

Depuis quelques semaines, certaines villes ont supprimé ces zones mais au plus fort de leur implantation, ces zones occupaient plus de 30% du pays et englobaient une population de 12 millions d'habitants. En mai 2019, Jarosław Kaczyński, réaffirme cette idée

¹² Iwaniuk J. (2020) *En Pologne, l'avortement devient quasiment illégal après une décision de justice*. Le Monde

¹³ Davies C. et Walker S. (2019) *Anti-LGBT rhetoric stokes tensions in eastern Europe*, The guardian

¹⁴ Zielinska A C (2020), *La croisade des ultra-conservateurs polonais contre « l'idéologie LGBT »*. The conversation

d'idéologisation du genre en le plaçant au cœur de la doctrine nationaliste polonaise : « These ideologies, philosophies, all of this is imported, these are not internal Polish mechanisms. They are a threat to Polish identity, to our nation, to its existence and thus to the Polish state. » Par ces mots, il fait ainsi de l'homophobie non seulement un véritable marqueur de sa politique sur le plan intérieur mais aussi un enjeu géopolitique. En réprimant les personnes LGBTQI+ en Pologne, le PiS déclare par la même occasion une guerre culturelle à l'Union européenne. En réprimant les populations LGBTQI+ le Gouvernement polonais trace des frontières dans son propre État en renvoyant les minorités LGBTQI+ à un symbole de l'occident décadent et donc de l'UE. Ainsi on retrouve la dynamique entre le « Nous » et les « Autres » avec le terme « menace » qui renvoie à un lexique guerrier, les dirigeants polonais n'hésitant souvent pas à parler de la « tyrannie des minorités » pour désigner les mouvements de contestations LGBTQI+. On le voit le PiS dans ses discours assimile ce qu'il qualifie d'« idéologie LGBT » à quelque chose d'étranger qui aurait été importé et plus précisément en provenance de l'Union européenne. Le PiS n'hésite pas à comparer l'« idéologie LGBT » au communisme et l'Union Européenne à l'Union soviétique qui enfermerait le peuple polonais dans une doctrine. Le PiS est un parti identitaire qui reproche aux minorités et en particulier les personnes LGBTI assimilées à l'occident de véhiculer une idéologie impure et de brouiller les cartes et les frontières sur le plan des identités de genre.

Une propagande parfaitement orchestrée

Michal est un jeune gay de 27 ans habitant à Cracovie. Contacté pour un entretien dans le cadre de cette étude¹⁵, il résume parfaitement la façon dont les leviers précédemment évoqués sont articulés pour aboutir à une propagande redoutable. Il donne son sentiment, partagé par beaucoup de gays polonais. Pour lui, même si l'homophobie et les répressions à l'encontre des personnes LGBTQI+ a démarré en 2015, c'est lors de la seconde victoire du PiS en 2020 que l'homophobie est réellement devenue un sujet politique. Et pour Michal, ce coup de projecteur et ces attaques sont là uniquement pour détourner l'attention des vrais problèmes et notamment de la gestion du Covid-19. Duda comme Trump avait besoin de détourner l'attention durant les élections et il a instrumentalisé l'hostilité envers les

¹⁵ Entretien de 1h30 réalisé en anglais par Skype

LGBTQI+. Par ailleurs selon lui, le PiS ne mène pas une guerre contre les droits civiques des homosexuels, il mène une guerre contre la sexualité. C'est ainsi que toute la propagande orchestrée par le régime et amplifiée par l'église catholique et les médias contrôlés directement ou indirectement par le pouvoir est concentrée autour de la protection des enfants. Cette question de la protection de l'enfance est centrale dans le système de propagande, elle concentre toutes les luttes contre l'avortement, contre l'éducation sexuelle des enfants qui les sexualiserait et contre « l'idéologie LGBT ». Michal en explique l'origine: « En Europe de l'Ouest vous avez quelque chose qui s'appelle la Révolution sexuelle en 1968 mais en Pologne nous n'avons jamais eu cette révolution sexuelle. La question de la sexualité est absente des discussions dans la sphère privée. Les polonais n'ont jamais appris à parler de la question du sexe. Par exemple, dans ma famille, je suis accepté, il n'y a pas de problème à ce que je sois gay mais on ne parle pas de sexe. Donc si vous écoutez à la télévision nationale dire qu'il y a des gens qui apprennent à votre enfant à se masturber ou tout autre sujet relatif au sexe, c'est vraiment effrayant. Cette stratégie de propagande consiste à trouver des sujets de remplacement afin de détourner l'attention sur des sujets sur lesquels le gouvernement est défaillant comme par exemple la crise du système de santé. ». Sur la question de l'avortement, durant le régime communiste, le sujet n'était pas une préoccupation majeure car c'est un sujet peu commun et très exceptionnel. Par ailleurs, pendant toute la période soviétique elle se posait en véritable rempart contre le communisme, aujourd'hui l'église catholique en Pologne est donc devenue un instrument de propagande à part entière au service du pouvoir au même titre que les télévisions publiques qui inondent les programmes de débats et émissions contre le droit des femmes et contre les droits LGBTQI+. Pour étayer cette idée, Michal poursuit à propos de la question de l'avortement: « Jean-Paul II était très opposé au communisme. L'avortement était légal pendant le communisme. Les membres de l'Église étaient présents lors des négociations sur le changement de système politique après le communisme. Lorsque le Pape a commencé à s'opposer à l'avortement, tous les prêtres polonais se sont également opposés à l'avortement. Les gens ne se sont pas investis sur le sujet parce que ce n'est pas une chose qui intéresse les gens normalement. C'est une situation extrême. Maintenant, il y a beaucoup de femmes qui ont maintenant cinquante, soixante, soixante-dix ans qui ont eu des avortements pendant le communisme et elles ont parlé ouvertement pendant les manifestations, elles ont parlé ouvertement de l'avortement qu'elles ont eu, personne n'a regardé ces femmes de haut. Après le Pape, c'est devenu un

problème en Pologne et ils ont obtenu ce consensus, l'avortement ne serait légal que pendant un certain temps, seulement si l'enfant est handicapé. Maintenant, il y a des camions anti-avortement avec des affiches, des camions anti-LGBT aussi. Même dans le centre de Cracovie, il y a parfois des gens avec d'énormes banderoles et pancartes avec des photos d'embryons avortés qui se tiennent au milieu de la rue avec un enregistrement et ils disent : s'il vous plaît, signez notre pétition. C'est horrible. Il leur est interdit de le faire devant les hôpitaux mais ils peuvent le faire partout et la police les surveille. Nous sommes forcés de regarder ces pancartes avec des photos d'enfants avortés. Il y a des mensonges sur ces enregistrements sonores avec des phrases comme « On a tué des enfants » tout cela est médicalement totalement faux mais ils veulent juste effrayer les gens et c'est la même chose avec les LGBT : « Les gays veulent sexualiser les enfants, les gays veulent enseigner la masturbation, les gays veulent abaisser l'âge du consentement à 12 ans, les gays veulent contaminer la société saine. Les gens sont naïfs et peu éduqués et la télévision est une tournée de propagande. Ils ont viré tout le monde, ils ont fait table rase de tout le monde. Maintenant, il n'y a plus de vrais journalistes. Il y a beaucoup de gens qui ne regardent que la télévision publique. »

En conclusion, après l'étude de chacun de ces points, il est bon de revenir aux trois points fondamentaux soulevés par Pierre Rosanvallon. Avec cette façon d'avoir érigé l'homophobie et plus généralement la haine de l'autre comme mantra politique, le PiS a placé la notion d'irréversibilité et la radicalisation de la morale au cœur de son projet politique. Le recours à des assemblées constituantes pour remodeler en profondeur les institutions est caractéristique de la Pologne de Kaczynski puis Duda avec notamment la réforme de la Justice évoquée plus haut qui est un exemple édifiant de polarisation institutionnelle. Pour Eric Fassin, la répression du gouvernement polonais est la résultante d'un sentiment d'omnipotence mêlé à un sentiment d'impuissance. Cette violence exercée contre les minorités sexuelles et les étrangers est un backlash par rapport à la notion d'État de droit dont se réclament les dirigeants de l'UE notamment en Europe de l'Ouest. La violence exercée est une manière de contester la démocratie sexuelle dans un but de restauration d'un monde ancien. De son côté le philosophe transgenre Paul B Preciado qualifie lui la politique du PiS de « masculinisme d'État » et de « régime nécro-politique », c'est-à-dire utilisant la violence psychologique et corporelle comme instrument de domination des minorités. Comment l'occident et plus précisément l'Europe de l'Ouest réagit-elle depuis ces

dernières années ? L'Union européenne dans son ensemble échappe-t-elle vraiment à ce « moment néo-fasciste du néo-libéralisme » évoqué par Eric Fassin¹⁶ ?

B. Comment le respect des personnes LGBTQI+ est devenu un emblème des démocraties occidentales

1. Le respect des LGBTQI+ en Europe : un enjeu récent et contesté

Le respect des personnes LGBTI+ et le soutien à leur cause est un développement récent dans les démocraties occidentales. Il a été initié dans de petits pays de l'Europe du Nord tels que les Pays Bas et le Danemark, qui a été le premier pays au monde à reconnaître les couples de personnes de même genre en 1989. Il est intéressant de noter qu'en Europe de l'Ouest, le basculement d'une homosexualité considérée comme un tabou moral à la reconnaissance des droits des LGBTI+ s'est fait à peu près au même moment que l'entrée dans l'UE des ex pays communistes.¹⁷

L'analyse de la situation des droits personnes LGBTQI+ en Europe de l'Ouest conduit à souligner la fragilité de la prise en compte du genre dans des sociétés qui aujourd'hui s'arrogent en défenseurs des droits des minorités sexuelles et culturelles.

2. Étude de cas : trouble dans le genre en France

Il est important de regarder dans le rétroviseur Français pour comprendre à quel point la bataille du genre est une bataille permanente et mouvante. La France qui peut paraître progressiste aujourd'hui aux yeux de certains, même si on peut largement nuancer ce constat, est passée par plusieurs moments charnière permettant de faire avancer les droits des personnes LGBTQI+. En France, la question du genre a quitté la sphère purement privée en 1997 au moment des débats autour du PACS liée à l'arrivée au pouvoir du gouvernement socialiste de Lionel Jospin et de « la gauche plurielle » composée avec les écologistes qui

16 Fassin E (2018) *Le moment néofasciste du néolibéralisme* – Club Médiapart

17 O'Dwyer C. (2018). *Coming out of communism, The emergence of LGBT activism in Eastern Europe*. Éditions New York University press

joueront un rôle important dans le coup de projecteur politique mis sur la question des couples de même sexe.

Éric Fassin analyse ainsi très bien le contexte Français au moment du vote du Pacs en 1997 et surtout le trouble qu'a occasionné la tentative de mariage en 2005 de Camille et Monica à Rueil-Malmaison d'un homme et une femme transgenre, Camille et Monica. Le mariage qualifié de « militant » par le maire n'a pas pu aboutir et la justification s'est appuyée sur la norme, contrairement à l'annulation du mariage de Bègles entre deux hommes qui elle a été justifiée motivée par la loi qui établissait alors que le mariage était l'union d'un homme et d'une femme. Si ce mariage a tant secoué le pouvoir en place, c'est bien que cette fois-ci, c'étaient t les normes qui étaient bousculées.

Il y eut une grosse mobilisation du politique et du religieux en France de la religion lors des débats sur le Pacs en 1997 (avec le « Parti Chrétien Démocrate » de Christine Boutin) sur le Mariage pour tous en 2013. C'est la question de la transcendance qui est au cœur de ces débats. Pour l'institution religieuse (catholique ou évangélique) le fait religieux doit transcender le fait démocratique. En France, c'est la question de la filiation plus que du mariage qui était au centre des oppositions. La filiation était de l'ordre du sacré et de l'immanent et devait donc être soustraite au débat démocratique. Plus récemment, on peut citer aussi la PMA pour toutes qui n'a été adoptée que seulement très récemment après des années de débat public mais également la question de l'interdiction des thérapies de conversions qui n'est toujours pas effective en France et qui a donné lieu à beaucoup d'hésitations du Gouvernement ces derniers mois bien que l'ONU les ait assimilées à des actes de torture¹⁸

3. L'UE face au problème polonais et hongrois

a) Plusieurs leviers pour un résultat politique contrasté

L'UE a traversé plusieurs tempêtes populistes depuis de nombreuses années. En effet, à la montée dans une grande partie des États membres de partis populistes de droite

¹⁸ Haut-Commissariat aux Droits de l'Homme (2020) *Les « thérapies de conversion » peuvent être assimilées à des actes de torture et devraient être interdites, déclare un expert de l'ONU.* OHCHR.ORG

conservateurs se sont ajoutées de graves crises politiques telles que les succès de Victor Orbán en 2014 et 2018 en Hongrie ou encore la victoire du « Leave » au référendum sur le Brexit en 2016, jusqu'à la sortie du Royaume-Uni de l'UE le 31 janvier 2020. Avec ces différentes crises c'est la question de la souveraineté des nations qui est posée en même temps que la question du respect de l'État de droit inscrit dans la charte des droits fondamentaux de l'Union européenne¹⁹.

Des sanctions juridiques et financières

L'État de droit de l'UE garantit les valeurs et droits fondamentaux incluant les droits des LGBTIQ, veille à l'application du droit européen, et constitue l'une des valeurs fondamentales sur lesquelles repose l'Union. L'UE dispose de nombreux leviers pour imposer à la Pologne le respect de l'État de droit : leviers de nature juridique, leviers de nature économique et financière. Y a-t-il une réelle primauté du droit européen sur la Constitution de chaque État ? Le sujet est complexe car il touche à la question de la souveraineté et de l'ingérence d'un État ou d'un groupe d'états dans les affaires intérieures d'un autre. Lorsqu'en mars 2021 Clément Beaune, secrétaire d'état chargé des Affaires européennes renonce à se rendre dans une zone « anti LGBTI » en Pologne pour cause de pressions politiques du pouvoir en place, l'affaire fait grand bruit et illustre parfaitement la crise que traverse l'Union européenne. Celle-ci revêt par ailleurs un symbole supplémentaire car Clément Beaune avait choisi les 25 ans du magazine « Têtu » pour y faire son coming out médiatique le 9 décembre 2020²⁰. Depuis plusieurs années et au grès des épisodes et des mesures prises, la plupart des États membres de l'UE ont condamné les actes des gouvernements polonais et hongrois. Compte tenu de la situation actuelle, on peut toutefois se demander quelle est la marge de manœuvre dont bénéficie l'UE et de quels outils elle dispose. Dans le cadre du plan de relance adopté l'été 2021 pour financer les États membres exsangues à cause de la crise du Covid-19, l'Allemagne avait souhaité ajouter au texte un mécanisme d'état de droit qui permettrait de conditionner les aides versées par l'UE aux États au respect de l'État de droit en lien avec l'article 21 de la charte des droits fondamentaux de l'UE qui assure et promeut

¹⁹ EU Fundamental Rights Agency (2010) *Charte des droits fondamentaux de l'UE*. FRA

²⁰ Scheffer N. (2020) *Le secrétaire d'État aux Affaires européennes, Clément Beaune, parle de son homosexualité dans le nouveau numéro de TÊTU*. Magazine Têtu

l'égalité entre tous les citoyens de l'Union européenne et sur lequel s'appuient les défenseurs des droits LGBTQI+. Malheureusement Victor Orbán s'est opposé à cette conditionnalité et l'Allemagne, qui assurait alors la présidence de l'UE a dû renoncer. Même si elle est devenue juridiquement contraignante depuis le traité de Lisbonne en 2009, force est de constater que cette charte a plutôt une valeur de baromètre qui permet ensuite à la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) ou à la Cour Européenne des droits de l'Homme (CEDH) d'émettre régulièrement des mises en garde aux États membres. Les condamnations de ces juridictions sont en général assez peu suivies d'effets et se résument le plus souvent à des pénalités financières. La Pologne est très régulièrement condamnée, le dernier signalement en date de la CJUE remontant à juillet 2021 à propos de sa réforme de la justice et notamment la chambre disciplinaire créée au sein du Tribunal constitutionnel qui permet au gouvernement en place de révoquer les juges sans motivations²¹. Le sujet du respect du principe d'égalité de genre est éminemment politique et Ursula von der Leyen en a fait un des thèmes forts de sa Présidence de la Commission européenne. Ainsi dans son « State of the union 2020 »²², la Présidente de la Commission européenne a présenté le « UE LGBTQI Strategy 2020-2025 »²³, le document de référence sur le droit des personnes LGBTQI au sein de l'Union européenne. Ce document repose sur quatre piliers : lutter contre la discrimination à l'encontre des personnes LGBTQI+, assurer la sécurité des personnes LGBTQI+, construire des sociétés inclusives LGBTQI+ et être leader en matière de promotion de l'égalité LGBTQI+ dans le monde entier. Ce texte a un double enjeu : d'abord montrer au reste du monde que l'Union européenne est attachée au principe d'égalité de genre et ensuite répondre aux politiques nationales polonaises et hongroises en fixant un cadre politique dans lequel les deux pays sont invités à s'inscrire.

Un autre levier relativement efficace est celui des suppressions de subventions accordées par l'UE à la Pologne et à ses différentes régions. Plusieurs conseils de régions ont récemment mis fin aux zones « LGBT Free » locales sous cette pression financière. D'autres régions comme celle de Cracovie qui possède une zone « LGBT Free » ont choisi de conserver cette zone malgré la perte d'une subvention de 11 milliards d'euros. On peut douter de l'efficacité

²¹ AFP (2021) *La réforme de la justice en Pologne jugée « pas conforme » au droit européen par la CJUE*. Le Monde

²² Von der Leyen U. (2020) *State of union 2020* Commission européenne

²³ Commission européenne (2020). *Union of Equality: LGBTQI Equality Strategy 2020-2025*. Commission européenne

sur le fond de sanctions uniquement financières car elles ne règlent pas le problème politique et moral que pose le simple fait de mettre en place ces zones.

En plus des pénalités financières et des mises en garde des deux cours européennes, l'UE a dégainé, dès 2017 contre la Pologne et 2018 contre la Hongrie, ce qui est considéré comme l'arme atomique de l'UE, l'article 7²⁴. En théorie cette sanction suprême est la suspension des droits de vote de l'État membre au Conseil de l'Union européenne, l'exclusion d'un état membre n'étant pas prévue par les traités. Las, cette arme atomique fait plutôt l'effet d'un pétard mouillé tant les procédures sont laborieuses et inefficaces. La Pologne et la Hongrie ont plusieurs fois été auditionnées pour sans aucun résultat tangible. Par ailleurs, la majorité au Conseil européen étant requise pour voter des sanctions, aucunes ne peuvent être prononcées à l'encontre de la Pologne, la Hongrie, la Slovaquie ou de la République Tchèque dans la mesure où ces pays intégrés au groupe de Visegrad se protègent mutuellement en appliquant leur droit de veto.

Conscients des limites de la menace de l'article 7, l'UE a tenté en pleine pandémie de Covid-19 de conditionner les subventions du plan de relance européen au respect de l'État de droit par les pays de l'UE. Là encore cette tentative s'est soldée par un échec des négociations et l'Allemagne a fini par céder en enterrant cette piste devant le refus des deux pays de se plier aux exigences de l'UE qualifiées d'arbitraires. Le Monde rappelle en effet que l'UE « n'a pas profité du plan de relance européen pour demander au Luxembourg, aux Pays-Bas ou à l'Irlande la mise en œuvre des réformes fiscales qu'elle leur réclame, sans succès, année après année. Pas plus qu'elle n'a obligé Paris à se lancer dans une réforme des retraites qu'elle appelle de ses vœux depuis longtemps. »²⁵ L'État de droit de l'UE garantit les valeurs et droits fondamentaux incluant les droits des LGTBQI, veille à l'application du droit européen, et constitue l'une des valeurs fondamentales sur lesquelles repose l'Union. L'UE dispose de nombreux leviers pour imposer à la Pologne le respect de l'État de droit : leviers de nature juridique, leviers de nature économique et financière.

Les sanctions économiques infligées par l'UE aux Etats violant l'État de droit européen pourraient aller au delà de la remise en cause des subventions du plan de relance européen et toucher l'ensemble des énormes bénéfices retirés par la Pologne du budget européen. En

²⁴ Galland-Beaune N. (2021) *État de droit, valeurs fondamentales : comment fonctionne la procédure de sanctions (article 7) ?* Toute l'Europe

²⁵ Malingre V. (2021) *Crise en vue avec la Hongrie et la Pologne sur le plan de relance européen*. Le Monde

effet la Pologne est le pays qui reçoit le plus de transferts financiers nets de l'UE et qui contribue le plus faiblement au financement de l'Union.

Le levier des sanctions juridiques contre la Pologne va subir un important test dans les prochains jours à travers la confrontation des points de vue de la Cour de justice de l'Union européenne et de la Cour constitutionnelle polonaise relative à la question de la primauté du droit européen sur les Constitutions nationales. Comme on l'a vu à l'occasion des décisions du Tribunal constitutionnel de Karlsruhe sur des questions monétaires touchant à la BCE, les dirigeants de l'UE redoutent beaucoup les décisions des Cours constitutionnelles nationales qui pourraient contester la primauté du droit européen sur les constitutions nationales.

Des actions de plaidoyer au sein même de l'UE

S'agissant du rôle de la commissaire aux droits de l'Homme du Conseil de l'Europe, très récemment, la Commissaire Dunja Mijatović s'est exprimée dans une tribune²⁶ sur le site du Conseil de l'Europe pour de nouveau mettre la pression sur le Gouvernement polonais. En décembre 2020, la commissaire s'est rendue sur place et a interrogé en visio bon nombre d'associations locales afin de faire un point sur la situation. A l'issue de ces rencontres de terrain, un memorandum²⁷ a été rédigé. En dépit de ce travail minutieux et très bien documenté, il est à craindre que ce document qui ne comporte pas de recommandations concrètes ne soit qu'un rapport de plus. Dans le même ordre d'idée beaucoup de programmes et d'entités dépendantes de l'Union européenne ont vu le jour pour lutter contre les discriminations et protéger les citoyens européens. C'est le cas par exemple du « Equinet, European Network of equality bodies » qui abrite sous la même entité tous les Défenseurs des droits et Commissaires aux droits de l'homme des pays européens. Une brochure intitulée « Equality bodies working on the rights and discriminations faced by trans and intersex persons » a été ainsi publiée en 2020 et sert de ressources à bon nombre d'acteurs politiques -et de la société civile européenne. Il s'agit d'une enquête menée auprès de 18 pays de l'UE pour faire un point sur la situation des personnes transgenre dans ces

²⁶ Mijatovic D. (2021) Fierté vs. Indignité : la manipulation politique de l'homophobie et de la transphobie en Europe. Blog du Conseil de l'Europe

²⁷ Mijatović D. (2020) Memorandum on the stigmatisation of LGBTI people in Poland Commissaire aux droits de l'Homme au Conseil de l'Europe

pays. Pour faire ces observations sur le terrain, Equinet s'appuie sur des Commissaires aux droits humains nationaux indépendants des pouvoirs en place. Sans surprise, la Pologne et la Hongrie invisibilisent les personnes transgenres en ne reconnaissant leur discrimination qu'implicitement et non explicitement comme par exemple le font la Suède et la Belgique. Le rapport étudie les discriminations en matière d'emploi, de santé. Il signale des bonnes pratiques diverses observées dans les différents pays étudiés. En matière de coopération, la Pologne et Hongrie se sont illustrées avec en Hongrie une coopération avec l'ONG locale pour les trans et intersexes (organisation « Transvanilla ») et le bureau hongrois du commissaire aux droits fondamentaux qui a organisé plusieurs conférences interdisciplinaires avec des experts nationaux et étrangers sur les thèmes la reconnaissance du genre et les problèmes rencontrés par les personnes intersexuées. De son côté, le commissaire aux droits de l'homme en Pologne collabore avec la société polonaise de sexologie au sein d'un groupe de travail composé de médecins, de spécialistes de la santé mentale et de représentants de la société civile. Ce groupe de travail composé de médecins, d'experts en santé mentale et ,qui inclut aussi des juristes a été créé pour actualiser les normes de de diagnostic et de prise en charge des personnes transgenres afin qu'elles soient aux normes internationales et relatives aux droits de l'homme. Le think tank européen Euractiv s'est très récemment intéressé à la question de la dépendance et des compétences qui échouent aux différents Commissaires aux droits²⁸. Euractiv donne la parole à Lilla Farkas, coordinatrice du Réseau européen d'experts juridiques dans le domaine de l'égalité de genre et de la non-discrimination. Pour l'experte, « la Commission européenne reste honteusement passive sur le plan de la mise sur pied d'organismes chargés des questions d'égalité. Nombre d'États membres ont créé des organismes chargés des questions d'égalité, notamment des organismes chargés de promouvoir l'égalité. Autrement dit, leurs activités se limitent aux conseils juridiques fournis aux victimes ». La profusion de rapports observée avec les travaux du Commissariat aux droits de l'Homme du Conseil de l'Europe semble se confirmer au niveau même des différents états-membres. Farkas regrette le trop grand nombre d'organes de contrôles au niveau de l'UE et du Conseil de l'Europe ce qui crée selon elle une redondance entre de nombreux documents publiés : « Sur le plan du contrôle, il y a donc une "surcharge" de rapports », regrette-t-elle.

²⁸ Brzozowski A. (2021) *Plus de soutien pour les organismes nationaux chargés des questions d'égalité*. Euractiv

«Cependant, en ce qui concerne la mise en place des organismes, force est de constater qu'il y a des écarts énormes au sein des États membres, notamment de financement [...] Et dans l'ensemble, la Commission détourne le regard.»

Enfin il est important de citer au niveau du Parlement Européen un autre acteur majeur au sein de l'UE, un acteur qui fait le pont entre l'UE et les activistes polonais notamment, il s'agit du LGBTI Intergroup, l'inter groupe parlementaire LGBTQI+ au sein du Parlement européen. Co-présidé par la députée allemande écologiste Terry Reintke et le député socialiste luxembourgeois Marc Angel, il est composé de 156 députés de tous bords politiques. Coordonné par Miguel Chambel, ce groupe a, on l'a dit, un rôle de passerelle entre les citoyens et activistes LGBTQI+ des États membres et en cela, il a aussi un rôle de plaidoyer au sein même du Parlement européen. Ainsi, les 156 députés du groupe parlementaire n'hésitent pas à interpeller leurs collègues députés pour mettre des questions à l'agenda des discussions et pour proposer des amendements aux textes législatifs. Cet intergroupe parlementaire travaille également de concert avec d'autres instances européennes et certaines Commissions du Parlement européen comme le « Special Committee on Foreign Interference in all democratic processes in the EU, including disinformation » avec qui il vient de collaborer pour publier le rapport « Disinformation campaigns about LGBTI+ people in the EU and foreign influence » qui revient sur les fake news distillées notamment par la Pologne et la Hongrie concernant la défense des droits des personnes LGBTQI+. Une façon pour l'UE d'apporter un contre-pouvoir de fact checking. Toujours en matière de plaidoyer, le groupe utilise les réseaux sociaux pour échanger avec les internautes. C'était le cas avec deux sessions de « Questions Réponses » l'une intitulée « Attack on LGBTI rights in Poland and Hungary : the EU's response »²⁹ et l'autre « Backlash against LBT women in Poland : state violence and exiting of the Istanbul Convention » durant lesquelles plusieurs députés issus du groupe ont pu répondre aux internautes.

Ce groupe de pression parlementaire est également un allié pour les mouvements féministes et constitue un îlot d'influence au sein d'un Parlement européen pas toujours sensible à ces questions et confronté à des difficultés de crédibilité lorsqu'on aborde les sujets relatifs à l'Etat de droit.

29 Tweet du compte LGBTI Intergroup : <https://twitter.com/LGBTIintergroup/status/1275700188854792193>

b) Une Europe de l'Ouest fragilisée

Face à cette situation qui paraît bloquée et en dépit de quelques victoires politiques, l'Union européenne semble difficilement se sortir de la crise avec la Pologne et la Hongrie, ces deux pays n'hésitant pas à pointer un manque de crédibilité sur la question du respect de la démocratie et de l'État de droit. Il est vrai que depuis plusieurs années l'Europe dans son ensemble traverse une période trouble faite de passages en force et souvent de brutalité politique mais aussi parfois physique. Dans de nombreux pays européens, une perte de repères dans la société se fait sentir.

En France par exemple, le passage en force après le référendum de 2005 alors que les Français avaient voté contre la Constitution européenne a été vécu comme une trahison par une partie de la population et a contribué à aggraver les fractures de la société.

Les sociétés sont souvent fracturées entre partisans de l'universalisme et d'autres qui dénoncent les maltraitances sur les personnes qualifiées de communautaristes par les mêmes. La culture du viol qui est partout dans la société avec un grand nombre de violeurs jamais incarcérés pour cause de prescription, des femmes pas attendues par la police lorsqu'elles portent plainte au commissariat, les violences policières continues dont on refuse de voir l'aspect quasi culturel et systémique. De nombreux États d'Europe occidentale régulièrement condamnés par la Cour européenne des droits de l'Homme révèlent le peu d'effets de ces condamnations, lorsque la CEDH a par exemple condamné la France pour des faits établis de violences policières³⁰ ou pour les conditions de rétentions de certains demandeurs d'asile³¹. Ces faits sont utilisés par les démocraties du monde entier et en particulier par la Pologne et la Hongrie qui n'hésitent pas à faire remarquer le manque de crédibilité » de l'UE sur les questions d'État de droit. Dans un texte intitulé « Nous, les Hongrois de l'Ouest », Paul B Preciado met en garde : « Au lieu de considérer la Pologne ou la Hongrie comme des contextes politiques périphériques, dont les positions seraient minoritaires en Europe, nous devrions les comprendre comme de véritables laboratoires contre-révolutionnaires où l'on teste les nouvelles mutations néofascistes au sein des institutions démocratiques. Au lieu d'affirmer absurdement que la Pologne et la Hongrie ne sont pas l'Europe, comprenons plutôt

³⁰ AFP (2019) *La France condamnée par la CEDH pour « enquête lacunaire » sur une affaire de violences policières*. Le Monde

³¹ AFP (2021) *La France condamnée par la CEDH pour la rétention d'une Malienne et de son bébé* Le Monde

que la mutation européenne néo-patriarcale et néo-raciste qui a commencé avec les politiques frontalières de Lesbos et de Calais se poursuit activement au sein des parlements polonais et hongrois. Leurs dérives nous indiquent notre possible (et terrible) avenir. Nous sommes tous, potentiellement, les Hongrois de l'Ouest. »

4. Vision critique de la défense des droits des LGBT+ : la question du genre est aussi utilisée comme outil de propagande par les démocraties occidentales et comme un instrument de « soft power³² ».

a) Homonationalisme et impérialisme sexuel

Dans « Le sexe politique : genre et sexualité au miroir transatlantique³³ », Eric Fassin analyse comment la question du genre est passée aux États-Unis puis en France du statut d'affaire privée à celui d'affaire publique : « Le ralliement au genre signifie depuis la fin des années 90 l'inscription dans la modernité occidentale. Le genre n'est plus le symptôme d'un malaise dans la culture américaine ; il est devenu l'emblème de la démocratie. » La rhétorique de la liberté sexuelle est alors utilisée dans un contexte lié à la xénophobie et au racisme. Instrumentalisation des libertés des femmes et des personnes LGBTI qu'on opposerait à des questions raciales. Dans ce contexte, une opposition et une contradiction ont essayé d'être installée par certains gouvernements à savoir comment défendre les minorités sexuelles tout en défendant les minorités ethniques ou raciales. Cette opposition a été soigneusement alimentée notamment avec le mythe du « violeur noir », analysé notamment par Angela Davis³⁴, où la peur de l'autre viendrait percer la bulle de l'intime par effraction. De cette opposition est né ce que Fassin qualifie d'« Impérialisme de la démocratie sexuelle »³⁵, une Instrumentalisation de la revendication des droits d'une minorité (en l'occurrence la minorité

³² Définition : Le soft power se définit par la capacité d'un État à influencer et à orienter les relations internationales en sa faveur par un ensemble de moyens autres que coercitifs (menace ou emploi de la force), procédés qui relèvent pour leur part du hard power, ou pouvoir de contrainte. Il renforce ainsi la légitimité de son action internationale, ce qui constitue également un facteur de puissance. Cette influence s'exerce autant à l'égard des adversaires que des alliés et vise désormais tous les acteurs des relations internationales (OI, ONG, firmes transnationales...). Source : Vie-publique.fr

³³ Fassin E. (2009) *Le sexe politique : genre et sexualité au miroir transatlantique*. Éditions de l'EHESS

³⁴ Davis A. (1983) *Femmes, race et classe*. Éditions Des Femmes Antoinette Fouque

³⁵ Fassin E. ((2006) *La démocratie sexuelle et le conflit des civilisations*. Revue Multitudes (no 26), pages 123 à 131

sexuelle) contre les droits de minorités et des personnes racisées. Plusieurs exemples illustrent parfaitement cette idée.

Homonationalisme post 11 septembre

L'attentat du 11 septembre en plein cœur de Manhattan a été perçu par les américains et la planète entière comme une intrusion, pour ne pas dire une pénétration, dans l'intimité du pays. George Bush se positionne tout de suite avec une rhétorique guerrière et viriliste en déclarant la guerre au terrorisme (François Hollande reprendra la même rhétorique en 2015 suivi par Emmanuel Macron contre le Covid-19 en 2020). Dans ce contexte, le président américain fabrique une opposition qu'a analysée Jasbir K. Puar, professeure au département de *Women's & Gender Studies* de l'université de Rutgers, dans son livre « Homonationalisme, Politiques queers après le 11 septembre ». Dans un story telling savamment orchestré, George Bush évoque un choc des civilisations entre « les forces du bien » à savoir les occidentaux et les « forces du mal » que sont les terroristes mais plus généralement le monde musulman. Les États-Unis livrent alors une guerre militaire contre le terrorisme mais aussi par extension une guerre culturelle et sexuelle au monde musulman. Là encore l'opposition entre le « Nous » et les « autres » a la part belle. Pour renforcer l'altérité que devait inspirer les terroristes, Bin Laden a été caricaturé se faisant sodomiser par des armes de guerres pour l'associer à l'homosexualité et l'anormalité. La figure du terroriste est donc sexualisée et racialisée. L'« Homonationalisme » est un terme utilisé par Puar pour décrire la façon dont on essaye d'enfermer les personnes LGBT+ dans une forme de normativité qui a tendance à les re façonner dans un moule hétéronomé. Lisa Dugan parle elle d'« homonormativité » pour décrire « une nouvelle politique sexuelle de type néo libéral » qui s'appuie sur une forme de passivité, de démobilitation d'une culture gay dépolitisée et consumériste. Le terme « Homonationalisme » proposé par Puar reprend le concept d'« Homonormativité » mais l'intègre dans le contexte de la Nation et du nationalisme militariste, masculiniste et blanc extrêmement prégnant après le 11 septembre aux États-Unis. Pour l'autrice, « l'homonationalisme est ainsi la manifestation d'une collusion entre homosexualité et nationalisme aussi bien générée par les sujets gays, lesbiens ou queers eux-mêmes que par la rhétorique de l'inclusion patriotique dans la nation. ». Dans son

analyse de l'essai de Puar³⁶, Lucas Monteil, Doctorant en science politique, Université Paris VIII et membre du Laboratoire d'études de genre et de sexualité, résume parfaitement le propos : « L'homonationalisme consiste en la projection sur la figure racialisée du musulman-terroriste, de la sexualité *queer* perverse et excessive. Ce n'est donc pas seulement que l'homosexualité se verrait discursivement constituée comme blanche et les non-blancs comme systématiquement hétérosexuels et homophobes. C'est aussi et surtout qu'un nouveau clivage se superpose aujourd'hui à cet agencement normatif, qui distingue une *bonne* homosexualité (patriote, blanche, de genre normatif et aisée) d'une *mauvaise* : antinationale, non-blanche et perverse, car réprimée. »

Pour prolonger l'étude du concept d' « Homonormativité », on peut s'appuyer également sur le travail de Lorena Parini, politiste et professeure associée à l'université de Genève, qui étudie les rapports de genre. Dans la revue *Chimères*³⁷, elle s'intéresse au bouleversement engendré par la prise en considération de l'égalité entre les femmes et les hommes sur le nationalisme, fondé depuis des décennies sur une vision patriarcale, conjugale, racialisée et hétéronormée des rapports de genre.

En parallèle à ça, le genre constitue un outil de propagande féministe puissant notamment lorsque Laura Bush, femme du président américain n'hésitera pas à utiliser en novembre 2001 pour justifier la guerre en Afghanistan : « That regime is now in retreat across much of the country, and the people of Afghanistan, especially women, are rejoicing. Afghan women know through hard experience what the rest of the world is discovering: The brutal oppression of women is a central goal of the terrorists. ».³⁸ On le voit, le discours d'émancipation peut se retrouver enfermé dans un pur jeu de communication, même si évidemment personne ne conteste remet en cause le sort insupportable réservé aux femmes afghanes avec dans le régime talibans qui par ailleurs vient de reprendre le pouvoir à Kaboul vingt ans après le 11 septembre.

³⁶ Monteil L (2013) À propos du livre, *Homonationalisme. Politiques queers après le 11 septembre 2001*, de Jasbir K. Puar, Revue *Mouvements* (N°75)

³⁷ Parini L., (2017) *Droits LGBT, les nouvelles frontières du nationalisme*. Revue *Chimères* (N°92)

³⁸ Bush L. (2001), *the weekly radio address normally delivered by President Bush – speaking out on Taliban oppression of women and children inside Afghanistan*.

Le mirage gay : l'exemple du soft power Israélien

Un autre exemple éloquent est la façon dont Israël s'est positionné comme un pays « gay friendly » attirant des touristes LGBTQI+ du monde entier en vantant la tolérance et l'esprit de liberté qui souffle dans le pays. Dans une enquête très poussée, le journaliste et fondateur de l'ancienne revue « Gaipied » Jean Stern³⁹ montre à quel point ce positionnement n'est qu'une façon pour le gouvernement de droite conservateur israélien de faire taire les accusations internationales au sujet des répressions perpétrées contre les Palestiniens. Cette tolérance affichée ne serait qu'une arme de soft power. Par ailleurs, ce que Israël promeut c'est aussi cette « Homonormativité » en valorisant une culture gay blanche occidentale hétéronormée vidée de son esprit de contestation intrinsèquement lié aux mouvements LGBTQI+. En creux, le gouvernement veut ainsi pointer du doigt « les autres », à savoir les palestiniens qui seraient obligatoirement homophobes. Là encore la géopolitique du genre joue à plein ainsi que les mouvements transnationaux. Allié historique des États-Unis, Israël peut s'appuyer sur un réseau politique américains vantant l'eldorado LGBT du Moyen Orient ainsi que sur un grand nombre d'associations. Ces ramifications et alliances vont bien au-delà des États-Unis. Ainsi par exemple, lors d'une Pride à Auckland, le maire de la ville néo-zélandaise marche avec l'ambassadeur des États-Unis quand un groupe d'activistes les « Queers against Israeli Apartheid » proteste contre la venue d'une délégation israélienne. Ces activistes seront évacués immédiatement par le service d'ordre officiel de la parade qui sont des militants gay conservateurs chrétiens et pro israéliens du collectif « Promise Keepers ». Stern analyse la séquence en concluant : « Pour la première fois au monde, des gays expulsent d'autres gays pour permettre à des fonctionnaires israéliens, probablement hétérosexuels en majorité, de défiler pour les droits des gays ». La même question s'est posée en France où certains ont essayé d'enfermer l'homophobie dans certains territoires. Certains ont essayé de suggérer que l'homophobie c'était les autres, c'était l'étranger. La marche des fiertés à Saint-Denis a été une réponse à cela. La question de l'identité de genre dépasse le périphérique et casse les frontières établies.

b) Le genre au cœur d'une propagande Est-Ouest au sein de l'UE

³⁹ Stern. J (2017) *Mirage gay à Tel Aviv*. Éditions Libertalia

A l'aune de ces exemples, on pourrait reprendre le concept d'impérialisme sexuel, le retourner et le questionner en se demandant si la défense des droits LGBTQI+ par la plupart des pays de l'UE et par ses institutions politiques n'est pas également une forme d'ingérence qui viserait à émanciper les peuples et à les libérer du joug d'États perçus comme autoritaires et rétrogrades. Cette idée est d'ailleurs reprise par les gouvernements nationalistes qui voient dans le combat pour l'égalité de genre et la défense des droits des minorités une stratégie politique qui va bien au-delà des questions de genre et dont le « gender mainstreaming » ne serait qu'un outil et un cheval de Troie. Dans l'introduction de « Campagnes anti-genre en Europe, des mobilisations contre l'égalité », David Paternotte et Roman Kuhar citent Tony Anatrella, prêtre très proche du Vatican, sur le sujet : « La théorie du genre est la nouvelle idéologie qui sert ouvertement de référence à l'ONU et à ses diverses agences, en particulier à l'OMS, à l'UNESCO et à la Commission de la population et du développement. Elle est également devenue le cadre de la pensée de la Commission de Bruxelles, du Parlement européen et des différents pays membres de l'Union européenne en inspirant aux législateurs de ces pays qui créent de très nombreuses lois concernant la redéfinition du couple, du mariage, de la filiation et des relations entre les hommes et les femmes. ». Michal, le jeune gay interviewé dans le cadre de ce travail tempère un peu cette idée : « En Pologne, cette préoccupation autour de la question des droits des personnes LGBT et de l'avortement c'est quelque chose de nouveau qui vient de l'ouest car par exemple sous le régime communiste, l'avortement était légal. Ces politiques d'extrêmes droite nationaliste contre les droits des minorités sexuelles ont été puisées dans les discours d'avant-guerre et ont surtout été importés de l'Ouest. La conception idéologique droite gauche et la division entre partis politiques ne sont pas fondés dans les traditions de la Pologne d'avant-guerre. Cette vision est calquée sur le modèle américain avec la naissance de cette polarisation politique dans les années 90 après la chute du mur de Berlin. » En tout cas les discours politiques des dirigeants de l'Europe occidentale tendent à donner l'impression de jouer le bloc d'Europe de l'Ouest contre le bloc de l'Est alors même que les affrontements sur la question du genre se déroulent également au sein même de la société civile de la plupart des pays d'Europe de l'Ouest. Cette question complexe a été alimentée fin août 2021 par la nomination de Lukasz Jasina, ancien journaliste ouvertement gay, comme porte-parole du ministère des Affaires étrangères, un poste hautement stratégique. Par cette nomination, une dernière pirouette

qui a fait grand bruit chez les activistes, le PiS, entend de nouveau brouiller les cartes et bouger les frontières. Cette nomination renvoie à la question de l'homonationalisme que nous venons d'évoquer et renvoie également à la stratégie de Marine Le Pen qui s'est entourée de plusieurs conseillers et porte-parole gays également.

II. La question LGBTQI+ saisie par la société civile

On l'a vu, malgré des sanctions promulguées, malgré l'implication personnelle de Ursula Von der Leyen, malgré des recommandations et des mises en garde de Dunja Mijatović, Commissaire aux droits de l'Homme du Conseil de l'Europe, malgré le travail de fond de députés comme Terry Reintke au sein du Parlement européen, l'Union européenne reste politiquement impuissante face à ce qui se passe en Pologne et en Hongrie. Comme souvent dans pareille situation, ce sont les activistes qui ont pris le relais. D'abord bien sûr les polonais eux-mêmes. Gays, lesbiennes, Bi, Trans, non binaires ou intersexe, ils se sont constitués et organisés depuis des décennies et se sont renforcés et réactivés depuis 2015 et surtout 2020 qui pour beaucoup a été une année très importante en termes de luttes pour les droits.

Ces activistes s'inscrivent historiquement dans une culture de la mobilisation beaucoup plus large autour des questions sexuelles. Dans le contexte polonais, quelle est la place des ONG internationales ? Quel est leur lien avec l'Union européenne ? Sont-elles instrumentalisées ? Dans cette partie il sera question de la place des mouvements transversaux entre les activistes du monde entier, les causes communes qui s'entremêlent pour lutter contre des rapports de domination multiples. De par les combats intersectionnels dans le monde, les enjeux pour les personnes LGBTI s'entrecroisent avec les combats féministes et ceux des personnes racisées. Pour analyser tous les points de vue, il sera aussi question dans cette partie d'étudier les mouvements anti-genre et la façon dont eux aussi se sont structurés dans le monde.

A. Défense des droits LGBTQI+ et société civile

Pour bien comprendre ce qui se joue aujourd'hui en Pologne et avoir une vision complète du rôle des ONG internationales sur le terrain, il convient de revenir sur certaines mutations qu'ont opérées les ONG, sur l'influence du multilatéralisme, sur l'évolution de l'activisme LGBTQI et sur les passerelles visibles en matière de plaidoyer entre les activistes polonais et les ONG internationales de défense des droits LGBTQI+.

1. Les Mutations des ONG

a) Comment les ONG sont devenues transnationales

Les ONG internationales ont commencé aussi à faire leur mue. La question du principe de neutralité qui jusqu'à présent était intouchable s'est peu à peu fracassée sur la réalité dans certaines situations d'urgences. La question de l'ingérence des ONG dans les affaires des États s'est posée au moment du déclenchement du conflit du Biafra (région du Nigéria) en 1967 qui entraîna une famine et la mort de milliers de personnes à la suite d'un blocus maritime et terrestre orchestré par l'armée nigériane en représailles. Face à la situation d'urgence, la Croix rouge tente de rompre le principe de neutralité pour intervenir mais le Nigéria refuse en affirmant qu'il ne s'agit pas d'un conflit tel que défini par la Convention de Genève. La Croix rouge ne peut donc pas légalement intervenir selon le Nigéria. Certains s'élèvent alors pour faire valoir le devoir d'ingérence et souhaitent intervenir quand même. C'est le cas de « Médecin sans frontières » qui est créé en 1971 tout comme la notion de « Sans-Frontierisme » pour désigner le fait pour des ONG d'intervenir dans des États sans leur accord. La guerre froide et la paralysie de l'ONU vont favoriser l'essor des ONG Sans Frontières. Le principe de neutralité, fondamental pour les ONG, est alors mis à mal même si les ONG se défendent de choisir un camp lorsqu'elles opèrent.

Dans l'ouvrage « La fabrique de la démocratie »⁴⁰, Boris Petric, anthropologue et docteur en anthropologie sociale à l'EHES, explique comment, à partir des années 80, les États-Unis ont envisagé une nouvelle forme de gouvernance démocratique en faisant de la démocratie et des droits de l'homme le pilier qui doit désormais guider son action extérieure. A partir de là, la démocratie n'est plus seulement une idée mais devient un projet politique d'ampleur mondiale qui sera repris par l'ensemble des pays occidentaux. Ainsi l'idée de la démocratie comme outil normatif va de pair avec le multilatéralisme promu notamment par la doctrine Reagan pour lutter contre la menace communiste. En parallèle, l'idée que des ONG puissent intervenir dans des crises sans l'accord d'un pays fait son chemin aussi aux États-Unis : « L'administration US crée en 1983 un ensemble d'institutions dont le National

⁴⁰ Collectif sous la direction de Petric B. (2012) *La fabrique de la démocratie, ONG, think tanks et organisations internationales* - Maison des sciences de l'homme

Endowment for Democracy (NED) dont les deux principales, le « National Démocratic Institute » et « l'International Republican Institute », sont relayées par de puissantes ONG militantes (Human Rights Watch, Freedom house) qui se sont professionnalisées. Elles prônent depuis un certain temps l'ingérence dans les affaires politiques et publiques d'autres pays. Un certain nombre d'États emboitent le pas aux américains et font preuve du même activisme à l'instar des agences de coopération et de développement. »⁴¹ C'est dans ce contexte que naissent des ONG comme Greenpeace et Amnesty International. En quoi les grandes ONG internationales sont-elles alors vues par les États occidentaux comme un rouage essentiel de la démocratie ? Petric explique que la chute du mur de Berlin et l'effondrement du bloc soviétique ont accéléré une sorte d'expansion de la démocratie. Ainsi, le rôle des ONG et des organisations internationales onusiennes aura été d'outiller les pays bénéficiaires de l'aide pour les aider dans leur chemin vers une « bonne gouvernance », sous-entendu une démocratie à l'occidentale. Ces acteurs travaillent alors notamment sur des projets de développement dans le domaine civique ou qui visent à organiser la vie publique, ce qui conduit régulièrement à la modification par exemple de jeu politique local en déstabilisant les forces politiques en présence. Les questions d'ingérence et de souveraineté nationale sont également questionnées lorsque des ONG internationales et organisation onusiennes sont proches des États bénéficiaires. Dans ce contexte, l'auteur n'hésite pas à parler de « transnationalisation du politique » en évoquant ce système imbriqué entre États-nations, ONG, structures d'aide au développement, fondations et organisations internationales. « La notion de transnational émerge avec les études sur les migrations (...) pour étudier la complexité des liens que les diasporas entretiennent avec leurs sociétés d'origine. (...) L'étude a permis de mettre l'accent sur les processus de déterritorialisation ou de reformulation du rapport à l'espace, par la mise à jour de territoires circulatoires où se construisent des rapports sociaux inédits tout aussi importants que les liens développés au niveau national. »

Que ce soit dans le domaine de la défense des droits des minorités ou pour tout autre sujet, la plupart des observateurs le constatent depuis longtemps, les ONG internationales sont devenues un allié idéal des gouvernements occidentaux. Sans parler des activités qui touchent au domaine du renseignement, les ONG collectent des informations auprès des

⁴¹ Sous la direction de Petric B. (2012) *La fabrique de la démocratie, ONG, fondations, think tanks et organisations internationales en action*. Éditions Maison des sciences de l'Homme

populations locales, tissent des liens et peuvent porter des discours autrement que les gouvernements corsetés par les enjeux économiques, diplomatiques voire militaires.

Des ONG sous influence ?

On l'a vu, les gouvernements populistes qui ont politisé l'homophobie et la lutte contre l'émancipation des femmes véhiculent un discours insidieux en désignant souvent Bruxelles ou l'ONU comme étant les vecteurs et les instigateurs de l'« idéologie de genre ». Ces accusations fragilisent de fait les ONG internationales aux yeux de l'opinion. Dans un contexte de multilatéralisme, il est pour autant exact de dire que la plupart des ONG travaillent étroitement avec les Nations unies notamment parce qu'elles intègrent les Objectifs de développement Durable (ODD) dans leurs programmes. La prise en compte de ces ODD est même un critère essentiel pour obtenir un financement. Assignés en 2015 aux États et aux acteurs multilatéraux comme les ONG, ces ODD correspondent à 17 objectifs à atteindre à horizon 2030. Ils touchent tous les domaines comme l'éducation, l'environnement, le développement durable, la lutte contre la pauvreté. ODD N°5, l'égalité de genre occupe une place centrale dans ces objectifs dans la mesure où il est transversal à tous les autres objectifs. Cet élément est important pour comprendre la place des ONG transnationales dans le contexte de la « démocratie sexuelle » et dans les discours populistes anti-genre.

Cette question de la dépendance des ONG vis à vis des gouvernements occidentaux et de l'Union européenne se matérialise aussi du fait avec la relation qu'elles entretiennent avec les bailleurs de fonds devenus incontournables pour leur financement. L'UE est elle-même un bailleur essentiel par la DG ECHO intégrée à la Commission européenne. La DG Echo finance des projets humanitaires ou d'aide au développement et est partenaire de plus de 200 ONG. Certains acteurs de l'aide humanitaire ont questionné le véritable agenda de certains projets financés par l'UE. En effet, la question de l'instrumentalisation des ONG a même été posée notamment sur des projets basés au Sahel dont on sait que le financement de l'aide dans la zone sert à la fois les populations bénéficiaires mais a également pour objectif de limiter l'immigration vers l'Europe de ces populations. Pour autant, de façon générale, peu de voix s'élèvent et la plupart des ONG saluent tout de même la bonne relation entretenue avec l'UE et le maintien de leur indépendance.

Toutefois, cette question de l'instrumentalisation des ONG par certains bailleurs de fonds se pose nettement plus pour les fondations privées qui sont elles aussi des bailleurs incontournables. La fondation la plus critiquée est sans conteste la Fondation Bill & Melinda Gates qui a la particularité de lancer ses propres appels à projets sur lesquels les ONG peuvent candidater. Ainsi les projets financés par la « Gates » suivent le propre agenda de la Fondation qui agit principalement sur les sujets liés à l'égalité de genre et aux DSSR et sur les sujets liés aux vaccins et aux traitements concernant notamment le VIH / SIDA, le Paludisme et le Covid-19 depuis l'année dernière. La Fondation Gates est très décriée par un grand nombre d'acteurs de l'aide. Plusieurs griefs lui sont faits et sont synthétisés dans « L'art de la fausse générosité: La fondation Bill et Melinda Gates »⁴² La fondation travaille dans une logique de brevets et licences tout comme il le faisait avec Microsoft et subit également des critiques virulentes sur le fait que l'argent qui finance les ONG transite par des fonds opaques spéculatifs très rémunérateurs pour les Gates et très peu éthiques. Les projets financés par la Gates ont aussi été accusés de détruire l'environnement notamment en Afrique (forage du sol et déforestations notamment). La Fondation Gates au budget de 50 milliards de dollars finançant un grand nombre d'institutions (et notamment l'OMS à hauteur de 12 milliards de dollars), et Bill Gates travaillant conjointement avec un grand nombre de chefs d'État, on ne peut que s'interroger sur la promiscuité voire l'influence qu'il peut avoir sur les ONG.

La Fondation Soros et sa branche Open Society qui finance des ONG de droits humains du monde entier sont également très décriées et accusées également d'avoir leur propre agenda à travers les mouvances nationalistes aux discours parfois antisémites.

Pour toutes ces raisons, il est permis de se demander quel est l'agenda de ces grandes ONG internationales et si elles arrivent à rendre compatibles les intérêts des bénéficiaires et de la société civile et les intérêts géopolitiques dont elles sont parties prenantes.

b) La place du genre en milieu engagé

Alors que la question de l'égalité de genre est au cœur de ce travail, il est intéressant de s'intéresser à la façon dont le genre est pris en compte par les ONG en général. En matière

⁴² Astruc L. (2019) *L'art de la fausse générosité: La fondation Bill et Melinda Gates*. Éditions Actes Sud

d'égalité de genre, les ONG internationales essuient un gros retard. Historiquement leur gouvernance a longtemps été très verticale et très patriarcale avec les effets de dominations que l'on connaît. Historiquement la sphère humanitaire est une affaire d'hommes. Dans les années 50 les réponses aux crises humanitaires sont ando-centrées et ne tiennent pas compte des spécificités de genre. Entre 1976 et 1985, la question des droits des femmes et de l'égalité de genre émerge grâce aux actions d'un grand nombre d'ONG et mouvements féministes. Dans les années 90, les femmes sont considérées mais de façon biaisée puisqu'on les considère faibles par nature et ayant besoin de protection. La quatrième conférence mondiale des femmes, organisée par l'ONU à Pékin en 1995, est un tournant majeur car elle a permis des avancées majeures et des mesures ambitieuses. La conférence introduit le « gender mainstreaming » : la prise en compte du genre est intégrée à toutes les politiques des États. En 2015, on l'a vu précédemment, l'ONU met la question du genre au centre des Objectifs de Développement Durable (ODD) qui sont destinés à donner un cadre aux États pour leurs actions et leurs politiques. L'ODD n°5 dédié au genre est transversal à tous les autres ODD. En 2016, l'ONU initie le Grand Bargain qui dresse les contours de l'aide humanitaire mondiale et inclut l'égalité de genre dans les grands principes. Dans le même temps, l'IASC publie le « Guide des genres » qui permet de synthétiser et cadrer les pratiques. Le principe de neutralité, qui caractérise l'action humanitaire, est alors questionné à l'aune de l'objectif d'égalité de genre. On estime qu'un projet doit au minimum avoir une approche qui prend en compte les besoins spécifiques des populations bénéficiaires en fonction de leur genre dans une logique d'équité. Les femmes n'ont pas les mêmes besoins que les filles qui n'ont pas les mêmes besoins que les hommes, les garçons ou encore les personnes non binaires ou transgenres. Dans ce contexte, la prise en compte de l'intersectionnalité est essentielle aujourd'hui. Une femme racisée et lesbienne peut potentiellement subir plus de violences et de discriminations qu'une femme blanche. De même, un homme gay peut avoir besoin de plus de protection dans certaines zones et terrains humanitaires. Les actions en matière d'égalité de genre doivent aussi être l'affaire de tous. Le rôle des acteurs humanitaires est essentiel quel que soit leurs postes et leurs fonctions dans les ONG. Ils ont un devoir d'exemplarité notamment sur les questions de « Safeguarding ». En effet, les personnels des ONG peuvent être les perpétrateurs de violences sexistes et sexuelles à l'encontre des populations bénéficiaires (cf affaires d'abus sexuels par le personnel des bureaux de Oxfam contre des femmes nigérianes ces dernières années) ou de leurs collègues

au sein d'une même ONG (cf affaires de harcèlement sexuel à AIDES récemment). Les organisations internationales ont également un rôle majeur sur la question de la prise en compte du genre. On l'a vu, l'ONU s'est saisie du sujet par l'organisation des Conférences mondiales des femmes et en mettant le genre au centre des ODD à horizon 2030. Par ailleurs, le Forum « Génération Égalité » organisé par ONU Femmes en France en juin 2021 a débouché sur des engagements forts des États participants. Enfin, les agences onusiennes accompagnent les actions humanitaires en publiant des guides régulièrement comme le « Working with LGBTIQ+ persons in forced displacement » du Haut-Commissariat aux Réfugiés (HCR).

Après avoir étudié la place du genre dans les ONG, intéressons-nous maintenant à la naissance des mouvements activistes LGBTIQ+ et à la façon dont ils se sont structurés et fédérés en Europe notamment.

2. ONG LGBTIQ+ européennes internationales

a) Naissance de l'activisme LGBTIQ+

La question de l'internationalisation des causes liées à la sexualité est la résultante de plusieurs facteurs historiques qui ont permis à des mouvements transnationaux de se structurer et se fédérer en circulant entre le Nord et le Sud mais aussi entre l'Est et l'Ouest.

Avant toute chose, il est bon de rappeler comme le fait David Paternotte dans l'introduction de « LGBT Activism and the Making of Europe - A rainbow Europe? », que l'UE, en plus d'avoir été le berceau de l'activisme LGBTIQ+ a été aussi un solide terreau d'expansion notamment grâce aux courtes distances géographiques et à des réseaux de transport efficaces qui ont favorisé les collaborations actives par-delà les frontières.

Toutefois, les combats livrés aux États-Unis livrés les mouvements féministes désireux de faire valoir d'abord les droits civiques des femmes et leur place dans la société au même titre que celle des hommes ont été cruciaux. Ces combats féministes ont posé les bases de mouvements de contestations qui ont convergé avec les mouvements des noirs aux États-Unis. Le climat social bouillonnant aux États-Unis dans les années 50 et 60 avec notamment le mouvement des « Black Panthers » et le climat d'insécurité que fait régner la police en

contrôlant certains lieux la nuit conduisent aux émeutes de Stonewall en 1969. Le contrôle par la police de ce bar connu pour être le repaire de la communauté LGBTQI+ de New York le 28 juin 1969 aboutira à 7 nuits d'émeutes et manifestations qui mobilisera plusieurs milliers de personnes. La première Pride se tiendra le 28 juin 1970 pour fêter le premier anniversaire des émeutes. 50 ans plus tard, des marches des fiertés se tiennent dans le monde entier, y compris à Varsovie où la dernière s'est déroulée le 19 juin 2021. Le virus du SIDA qui fait son apparition dans les années 80 et qui touche une partie de la communauté homosexuelle conduit à la création de « Act Up New York » fondé par l'activiste Larry Kramer en 1987. Face à la propagation du SIDA partout dans le monde, les mouvements transnationaux s'intensifient. « Act Up Paris » est par exemple ainsi créé en 1989 au moment de la chute du mur de Berlin qui va favoriser les échanges et les rencontres entre militants d'Europe de l'Ouest et d'Europe de l'Est.

Plus tard, les conférences de l'ONU dans les années 90 et notamment la conférence de Pékin en 1995 en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes permet de grandes avancées pour les mouvements féministes et les femmes en général notamment autour des questions des « Droits et la santé sexuels et reproductifs » (DSSR). Les combats menés par les mouvements féministes touchent alors au droit sexuel et à la liberté de disposer de son corps et non plus seulement au droit civique et le social.

On le voit, l'activisme LGBTQI+ s'est nourri des combats féministes et des combats des noirs américains. Les luttes de minorités en ont inspiré d'autres et sont venues les soutenir.

b) Des liens étroits entre l'UE et les organisations LGBTQI+

Si on constate aujourd'hui une certaine impuissance de la part de l'UE à régler la question des répressions des personnes LGBTQI+ en Pologne, il est important de rappeler que la construction européenne et l'élargissement de l'UE ont été concomitantes avec le développement des ONG de plaidoyer en matière de défense des droits des minorités et d'égalité de genre. L'essence même de la construction européenne avec une Union européenne composée d'une galaxie d'États a favorisé l'émergence de structures de plaidoyer transnationales. Dès la création en 1950 de l'organisation néerlandaise « International Committee for Sexual Equality » (ICSE), l'idée de créer des passerelles entre

organisations est vite apparue pour outiller et soutenir des mouvements d'activistes émergents en même temps que l'UE s'élargissait. C'est dans les années 70 qu'on a commencé à véritablement parler de réseaux avec la naissance de l'International Lesbian, Gay, Bisexual, Intersex, Trans Association (ILGA) en 1978. Dès le début des années 80, l'ONG rédigea des rapports destinés au Parlement européen (PE) et notamment le rapport Squarcialupi qui donne des recommandations concernant l'égalité de droits des personnes gays et lesbiennes au sein de tous les États membres. Tout au long de la construction européenne, à différentes étapes ILGA, à travers sa branche européenne ILGA Europe, a entrepris des actions de plaidoyer pour inclure l'égalité de genre et la question des droits pour les personnes homosexuelles dans les différents textes et traités adoptés notamment le traité d'Amsterdam. Les liens entre l'UE et ILGA Europe vont être scellés à travers un partenariat officiel établi en 2001 avec la Commission européenne. Dans un article qui résume sa thèse⁴³, Agnès Chetaille, chercheuse en sociologie et membre de l'Atelier Genre(s) et Sexualité(s), rappelle que ILGA a joué un rôle majeur dans la question de l'élargissement de l'UE. Elle a établi des rapports et des cadres normatifs pour adosser la lutte contre les discriminations envers les personnes LGBTQI+ comme conditions sine qua non à une adhésion à l'UE. Un gros travail de lobbying a été fait conjointement avec l'Intergroup LGBTI du Parlement Européen pour préparer notamment les entrées des pays du PECO dont fait partie la Pologne.

Aujourd'hui ILGA travaille en lien avec près de 360 organisations réparties dans 44 pays européens et travaillant sur les questions de plaidoyer LGBTQI+. Des passerelles ont été établies avec d'autres réseaux transnationaux comme The European Pride Organizers Forum, le Network of European LGBT Families Associations et le Forum of LGBT Christian Groups. ILGA Europe collabore aussi avec un grand nombre d'ONG travaillant sur les questions de droits humains et de protection des minorités comme « Amnesty International » ou encore la Fondation « Open Society » de Georges Soros qui par ailleurs finance ILGA au même titre que des marques américaines comme Apple, Nike, EastPack ou Sodastream. Chaque année ILGA sort le « Rainbow Map and Index », un baromètre qui note les 49 pays d'Europe en ce qui concerne le respect des droits des LGBTQI+. En 2020, la Pologne était désignée comme le pays le plus homophobe de l'Union Européenne⁴⁴. Ce document est un outil de plaidoyer

⁴³ Chetaille A. (2013) *Une « autre Europe » homophobe ?* – Revue Raisons politiques n°49

⁴⁴ Consulter les résultats : <https://www.ilga-europe.org/rainboweurope/2020>

efficace qui permet ensuite aux parlementaires et aux activistes de faire pression sur les gouvernements.

Toujours à propos des bénéfices engendrés par le « backlash » des opposants aux droits des personnes LGBTQI+, Conor O'Dwyer explique que lorsque le PiS a assimilé la protection des droits des personnes LGBTQI+ uniquement à une doctrine européenne, il a dans le même temps créé une dynamique qui a permis la constitution d'alliés pro-européens et prônant la tolérance qui ont fortifié ce marqueur de valeurs. Le PiS a ainsi créé sa propre opposition au sein de la société civile en Pologne mais plus généralement dans l'opinion publique de toute l'Union européenne.

3. L'activisme LGBTQI+ en Pologne

Avant d'analyser la façon dont la société civile et le militantisme LGBTQI s'est structuré en Pologne, il est bon de lire ce témoignage qui résume bien l'atmosphère qui règne dans le pays. *Michal est un jeune gay de 27 ans qui vit à Cracovie. Il n'est pas activiste mais suit attentivement ce qui se passe dans son pays. Il a fait des études culturelles et vit dans une zone « LGBT Free ». Il raconte son ressenti sur la situation actuelle: « C'est dur. La vie était mieux sous le PO. Je pense que les vrais problèmes ont commencé avec les élections présidentielles en 2020. C'est à partir de là que la question des droits LGBTQI+ est devenue un sujet politique obsessionnel. Les agressions se sont multipliées depuis plus d'un an. Je suis né à Cracovie, j'ai 27 ans et je n'avais jamais vu de telles agressions avant. Je suis un peu efféminé, je ne cache pas que je suis gay. Alors que je travaillais dans un bar gay, j'ai été agressé dans la rue, c'était la première fois, j'avais un sac et quelques accessoires avec les couleurs du Rainbow flag. Les élections ont été une période d'hystérisation contre les LGBTQI+ quand des jeunes filles portaient des chaussettes Rainbow ou avaient des couleurs vives. J'ai été insulté dans la rue. Beaucoup de mes amis ou collègues ont été obligés de déménager au Royaume-Uni ou en Allemagne. Durant la campagne présidentielle de 2020, la question LGBT est devenue cruciale de même que la protection des enfants. Cela a été le cas en Russie et également en Hongrie. Le PiS a instillé l'idée qu'il fallait protéger les enfants de l'idéologie LGBT et de la sexualisation amenée par l'éducation sexuelle. Les gens ne sont pas opposés à l'égalité de droits pour les personnes homosexuelles, comme l'union civique mais*

ils sont effrayés pour les enfants et c'est cette propagande qui amène ces agressions. Je suis assez engagé alors je me rends à toutes les manifestations et toutes les Pride. Même si je me sens un peu éloigné des activistes, je trouve que Margot et Bart font un très bon travail. Ma première Pride à Cracovie était en 2013, avant l'arrivée du PiS au pouvoir il y avait déjà des tensions contre nos communautés. Durant la Pride, on nous lançait des tirs de mortiers et feux d'artifice, c'était très dangereux, je me suis senti en insécurité. ».

a)Le bénéfice du « Backlash » : comment l'homophobie et la lutte contre les droits LGBTQI+ a permis une organisation des mouvements activistes

Dans son livre "Coming out of communism, the emergence of LGBT activism in Eastern Europe", Conor O'Dwyer, professeur au département de Sciences politique et au Centre d'études européennes à l'université de Floride, analyse et observe que les mouvements de défense des droits LGBTQI+ se sont fédérés à mesure que la haine des homosexuels se précisait dans la région. L'auteur analyse trois phases dans les mouvements en faveur des droits LGBTQI, le passage d'actions non coordonnées dans les régions à un mouvement national, le passage d'un mouvement informel et sporadique à un mouvement bien établi et structuré et enfin le passage à des mouvements à l'écoute des bénéficiaires et en lien avec la mobilisation politique voire électorale. Durant la période post communiste, les mouvements LGBTQI+ étaient apolitiques, peu structurés et coordonnées au niveau national, et trop compartimentés dans les régions. A partir de 2011, date à laquelle le PiS a commencé à prendre de l'ampleur et à laquelle le discours catholique anti-genre a commencé à émerger en Pologne, les lignes ont bougé et les modifications dans le paysage de l'activisme en Pologne sont à mettre en lien avec le rôle du « backlash » comme catalyseur du développement des mouvements. Face aux menaces des opposants, la solidarité prime et permet aux mouvements de se structurer d'autant plus. Ainsi, en comparant les situations en Pologne et en République Tchèque, il a pu constater que la Pologne, un pays peu tolérant avec l'influence de la religion catholique qui discrimine beaucoup les homosexuels, a vu en réaction naître des mouvements des droits LGBTQI + très structurés et engagés politiquement. A l'inverse, la République tchèque est un pays plus tolérant mais dont les mouvements de protection des LGBTQI+ sont beaucoup moins développés.

b) Une quête d'identité personnelle et politique

Lorsqu'on s'intéresse à la façon dont ces minorités sexuelles sont aujourd'hui réprimées, bafouées dans leurs droits et invisibilisées dans leur propre pays, lorsqu'on analyse les témoignages et récits, une question vient rapidement se poser : n'y a-t-il pas un dilemme identitaire chez les personnes LGBTQI+ tiraillées entre leur identité et leurs racines polonaises et leur homosexualité qui les renvoie vers une culture occidentale ? Alors que le PiS a fait de l'homophobie un marqueur d'identité nationale, est-ce qu'il serait juste de parler d'une communauté tiraillée entre un pays qui ne veut pas d'elle et une Union européenne qui veut la protéger au moins dans le discours ? Comment est vécue cette Trans identité ? Kuba⁴⁵ a 38 ans, il vit à Varsovie et travaille comme responsable marketing dans une grande entreprise polonaise. Il analyse très bien cette question de perte d'identité: « Ma famille est juive polonaise, et depuis que je suis enfant, j'ai le sentiment de ne pas être un pur polonais. Parce que les Polonais, c'est probablement difficile à comprendre pour quelqu'un qui vit en Europe occidentale, mais en Europe occidentale, peu importe que vous soyez juif ou autre, vous êtes d'abord allemand et ensuite vous avez différentes religions. En Pologne, si vous êtes juif, les polonais ne vous appellent pas polonais, ils vous appellent juif. Depuis que je suis enfant, j'ai du mal à dire que je suis polonais. Quand les gens me demandent d'où je viens, je réponds le plus souvent Varsovie, en Pologne, parce que je n'ai pas vraiment l'impression d'avoir beaucoup en commun avec beaucoup de gens en Pologne. Ce n'est pas parce que nous parlons la même langue que nous sommes très proches. J'ai l'impression d'avoir plus de choses en commun avec un gay d'Afrique qu'avec un hétéro de l'est de la Pologne. Je fais plus confiance à quelqu'un qui est gay parce que je sais que cette personne a vécu une partie de sa vie similaire à la mienne. Je suis plus gay que polonais. Je pense que beaucoup de gens en Pologne, surtout les gays, depuis 6 ans, depuis que le gouvernement est aux commandes, se sentent de moins en moins polonais parce que le gouvernement nous exclut en quelque sorte de la communauté et que le mouvement nationaliste vole les symboles polonais. Quand nous accrochons le drapeau arc-en-ciel, ils accrochent le drapeau polonais. D'une certaine manière, ils m'ont fait sentir que le drapeau polonais n'est pas mon drapeau. Je n'étais pas comme ça

⁴⁵ Entretien d'une heure réalisé sur Skype et traduit de l'anglais

avant. Avant, je disais que j'étais patriote et maintenant c'est fini. Ce n'est pas comme si nous étions étrangers, c'est comme s'ils nous repoussaient. Ils nous font comprendre qu'on ne peut pas utiliser ce drapeau parce que vous êtes gay. Si tu es gay, tu ne peux pas être patriote. » Cette question de l'appropriation et de la confiscation des symboles nationaux et notamment des drapeaux est récurrente dans tous les régimes nationalistes. Dans les manifestations, les nationalistes opposent les drapeaux de la Pologne au Rainbow flag afin de diviser et de demander explicitement de choisir un camp. »

Dans son ouvrage « Homonationalisme, politique queer après le 11 septembre », Jasbir K. Puar cite l'autrice Shane Phelan et son livre « Sexual strangers » qui affirme : « Aux États-Unis, les lesbiennes, les gays, les bisexuels et les trans sont appréhendés comme des étrangers. » et sont considérés comme « n'étant ni comme nous, ni tout à fait comme eux, ni amis ni ennemis, mais des figures de l'ambivalence qui troublent les frontières entre « nous » et « eux ». Si l'ennemi est l'envers du citoyen, l'étranger est une figure saturée d'anxiété. ». Alors que dans le contexte de la Pologne, les minorités LGBTQI+ sont considérées à la fois comme ennemies et comme étrangères, il est facile d'imaginer leur détresse et leur perte de repères. Depuis 2015, le PiS s'attaque à ce qui ne s'apparente pas à la tradition polonaise, c'est-à-dire à ce qui n'est pas blanc et catholique, qui est considéré comme étranger et qui s'apparente à la « Culture de la mort » décrite par Jean-Paul II⁴⁶ qui défend les valeurs catholiques (anti avortement, anti LGBTQI+). Face à cette situation, ce sont toutes les minorités qui font bloc en Pologne. Une intersectionnalité des luttes a pu se mettre en place avec les mouvements féministes durement touchés par les politiques du PiS notamment en ce qui concerne l'avortement mais aussi avec les associations polonaises de défense des réfugiés et des étrangers. De manière assez ironique, c'est Zbigniew Ziobro, ministre de la Justice Polonais, qui lui-même posa les bases d'une intersectionnalité vitale en Pologne lorsqu'il a menacé en juillet 2020 de sortir de la Convention d'Istanbul qui vise à lutter contre les violences faites aux femmes, n'hésitant alors pas à lui-même faire le pont entre les luttes des femmes sur les Droits sexuels et Reproductifs (DSSR) et les luttes en faveur des droits LGBTQI+ en déclarant que la Convention d'Istanbul était « une invention, une création féministe visant à justifier l'idéologie gay ». Les femmes se sont mobilisées massivement pour protester au moment de la question de contre la sortie de ce traité, de même que lorsque le gouvernement a également menacé de ne pas autoriser l'avortement en cas de mal

⁴⁶ Jean-Paul II (1995) *Evangelium Vitae*

formation du fœtus. 100 000 femmes sont alors descendues dans la rue⁴⁷ pour protester contre ce projet qui niait les violences faites aux femmes et qui en creux attaquait le corps des femmes et donc légitimait la domination systémique de l'homme sur la femme en Pologne. Michal, jeune gay interrogé sur cette question de convergence des luttes tempère cette idée d'unité entre les combats : « Il y a des passerelles entre les causes LGBTQI+ et les femmes. En 2020, les organisations LGBTQI+ se sont ainsi retrouvées à marcher aux côtés des femmes dans les manifestations organisées par les mouvements féministes mais j'ai été vraiment déçu car dans les Pride, à l'inverse, il n'y avait pas de femmes. Il est même arrivé que des femmes demandent aux personnes LGBTQI+ présents dans les cortèges des manifestations féministes de ne pas sortir les Rainbow Flag en disant qu'il ne s'agissait pas des droits des LGBT dans ces manifestations mais du droit des femmes. C'est dommage je suis amer car tout est lié. Les droits des femmes, la question de l'avortement, l'éducation sexuelle dans les écoles, et les droits des LGBTQI+ tout est lié dans les mécaniques de propagande du PiS. Tout est lié à la question du sexe. » Dans « Femmes, race et classe », Angela Davis analyse les mécanismes de domination inhérents au viol qu'on peut rapprocher en creux de ce qui se passe en Pologne. Durant la période de l'esclavage, les femmes n'avaient pas de traitement de faveur dans les tâches à accomplir, elles travaillaient autant dans les champs que les hommes et subissaient les mêmes répressions. Angela Davis raconte que la seule différence de traitement était qu'elles se faisaient violer. Le viol était un instrument de domination dans la mesure où il décourageait les femmes de toute envie de se révolter et c'était un moyen aussi d'humilier les hommes compagnons des femmes violées. Le viol a de tout temps, et ce même bien avant l'esclavage et la ségrégation américaine, été un instrument de domination physique et psychologique et c'est même devenu une « arme de terrorisme politique de masse »⁴⁸ au moment de la guerre du Vietnam quand le viol était implicitement autorisé et systématisé par dans l'armée américaine. Même si le PiS n'a pas interdit l'avortement pour cause de viol, de nombreuses femmes se sentent menacées dans leur corps par des décisions prises par des hommes dominants.

Dans son livre « Se défendre », Elsa Dorlin, professeure de philosophie à l'université Paris 8, analyse l'art de l'auto défense et la façon dont certains groupes d'individus ont tenté de résister à l'oppression. Étudier ce livre à l'aune des répressions des minorités en Pologne

⁴⁷ Chrzczonowicz, M. (2019) *La nation et la vierge noire* – Revue Esprit 2019/03

⁴⁸ Davis A. (1981) *Femmes, race et classe* - Éditions Des femmes, Antoinette Fouques

se révèle particulièrement éclairant. Dans le prologue,⁴⁹Dorlin décrit une torture infligée à un esclave enfermé debout en équilibre sur des étriers dans une cage et une lame placée entre ses jambes et près de ses organes génitaux de telle sorte que le moindre mouvement de fatigue, le moindre mouvement de résistance exercé pour s'échapper, changer de position ou même accéder au plateau de victuailles posé près de lui, entrainerait des coupures et des douleurs atroces. La philosophe s'emploie à faire de cette torture abjecte une philosophie de l'oppression qui conduit à réprimer encore plus dès lors qu'on souhaite s'échapper de sa condition et résister. Cette idée prend tout son sens lorsqu'on examine la question polonaise. Cette description de torture et tout ce qu'elle soulève fait penser à l'arrestation de Margot, activiste non binaire polonaise, emblématique de la lutte pour l'égalité de genre.

Margot a fondé le collectif Queer anarchiste « Stop Bzdurom » qu'on pourrait traduire par « Arrêtez de dire n'importe quoi » en réponse au slogan « Stop Paedophilia » que brandissent souvent les manifestants nationalistes. Le 7 août 2020, de la même manière que l'esclave dans sa cage, elle entre en résistance et lance une action pour réagir à la douleur et à l'oppression. Ce jour-là, Margot s'en prend à un des camions qui circulent dans les rues de Varsovie. Ces camions, décrits également par Michal lors de son entretien, sont recouverts de posters et banderoles et lancent de messages LGBT phobes dans un haut-parleur. Margot décide d'attaquer un de ces camions mais immédiatement, elle et 50 personnes du collectif se font interpeller, frapper par la police et emprisonner. Lors de son arrestation, Margot se fait mégenrer par la police puisqu'elle est placée dans la prison des hommes alors qu'elle s'appelle Margot et se dit non binaire. Son identité de genre est bafouée par la police qui ne se réfère alors qu'au biologique.

Toujours dans le prologue du livre, Dorlin rappelle la prise de position de Judith Butler dans le procès de Rodney King, un jeune homme noir accusé d'avoir frappé des policiers alors même que les images de caméras de surveillance montraient qu'il était plutôt l'objet d'un passage à tabac en règle par la police de Los Angeles. Butler s'intéresse à l'image renvoyée par King aux yeux des jurés blancs, celle d'un agresseur car noir et donc étranger. Cette perspective de Rodney King comme un corps agresseur est la condition en même temps que l'effet continué de la projection d'un racisme et d'une paranoïa blanche. Dorlin poursuit : « En se défendant de la violence policière, Rodney King est devenu indéfendable. En d'autres termes, plus il s'est défendu, plus il a été battu et plus il a été perçu comme l'agresseur. Le

⁴⁹ Dorlin E. (2019) *Se défendre, une philosophie de la violence* – Éditions La découverte

renversement du sens de l'attaque et de la défense, de l'agression et de la protection, dans un cadre qui permet d'en fixer structurellement les termes et les agents légitimes, quelle que soit l'effectivité de leurs gestes, transforme ces actions en qualités anthropologiques à même de délimiter une ligne de couleur discriminant les corps et les groupes sociaux ainsi formés. (...) Puisque les corps rendus minoritaires sont une menace, puisqu'ils sont la source d'un danger, agents de toute violence possible, la violence qui s'exerce en continu sur eux, à commencer par celle de la police et de l'État, ne peut jamais être vue comme la violence crasse qu'elle est : elle est seconde, protectrice, défensive, une réaction, une réponse déjà légitimée. » Cette réflexion fait écho avec ce que vivent les personnes LGBTQI +polonaises qui se retrouvent étrangères à leur propre pays, en dehors de leur propre frontière, privées même de certaines zones de leur propre pays depuis la création des « Zones anti LGBT ». Si on s'appuie sur les travaux de Angela Davis qui cite également l'historienne américaine Gerda Lerner, il est possible de faire un parallèle entre la construction du mythe du « violeur noir » créé pour légitimer la violence raciste et la façon dont le PiS dans son storytelling n'hésite pas à amalgamer les personnes LGBTQI+ et les pédophiles. Cet amalgame est renforcé par cette sorte de « racisme » envers les personnes LGBTQI+ évoqué plus haut constituant un moyen de légitimer les répressions en Pologne. Dans son livre « Black women in white America », Gerda Lerner affirme : « Le mythe du noir violeur de femmes blanches est parallèle à celui de la mauvaise noire. Tous deux servent à justifier et à faciliter l'exploitation des Noirs, hommes et femmes. Les femmes Noires qui ont pris très tôt conscience de ce phénomène se sont retrouvées très tôt au premier rang des luttes contre le lynchage ». Cette citation de Lerner fait incontestablement écho à l'intersectionnalité des luttes entre mouvements féministes et défenseurs des droits LGBTQI+ en Pologne.

c) Propagande contre propagande

En plus de Margot, un autre nom est revenu sans cesse dans les interviews menées dans le cadre de ce travail, celui de Bart Staszewski, un cinéaste activiste LGBTQI+ très influent en Pologne et en Europe. Directeur de l'association Miłość Nie Wyklucza (l'Amour n'exclut pas), il s'est fait connaître en réalisant un documentaire sur les débats autour du mariage gay en Pologne. Staszewski est un modèle pour beaucoup de jeunes gays polonais. Il a notamment

mené beaucoup d'actions pour dénoncer la proclamation des zones « Anti LGBT » notamment des séries de photographies. Il a dans ce cadre-là été victime de nombreux procès intentés par les régions qui abritaient des zones « Anti LGBT » qui ne sont que des procès sans fondement destinés à faire du harcèlement psychologique et à amoindrir les ressources morales et financière du prévenu. Ces SLAPP (strategic lawsuits to silence activists) sont des techniques contre les activistes bien connues. Très influent sur Twitter (plus de 16 000 abonnés) et sur Instagram (près de 30 000 abonnés), Staszewski est également le trait d'union entre d'autres combats et d'autres organisations. Il est devenu un interlocuteur incontournable à la fois de l'Union européenne via ses actions de plaidoyer mais aussi des ONG Internationales comme « Amnesty International » dont il relaie régulièrement les campagnes. En plus des combats qu'il mène en faveur des droits LGBTQI+ en Pologne, il est également très actif sur le terrain hongrois.

Pour défier la propagande du PiS, il n'hésite pas à utiliser les réseaux sociaux de manière très sophistiquée en faisant appel à des images symboliques fortes. En témoigne ce clip vidéo⁵⁰ tourné lors d'une des grandes manifestations de femmes qui protestaient le 30 octobre 2020 contre la décision du PiS de vouloir abroger quasi complètement l'avortement. Dans ce clip très bien réalisé avec une musique épique et des plans aériens impressionnants de la foule compacte, Staszewski n'a pas hésité à mettre en avant la convergence des luttes en montrant une femme seins nus masqués, posant à côté d'un drapeau LGBTQI+ et brandissant une pancarte : « Tak Wyglada demokracja »⁵¹ . L'image est belle mais on se souvient du témoignage de Michal évoqués plus haut qui nuance la question de l'intersectionnalité mise en avant par Bart Staszewski. Les images avant tout. Il n'empêche, l'activiste occupe une place telle dans les débats actuels autour de la géopolitique du genre en Pologne que Terry Reintke et Marc Angel l'ont remercié dans une vidéo⁵² postée sur le compte Twitter du LGBTI Intergroup. Certains citoyens gays comme Kuba ont néanmoins un regard parfois circonspect sur le rôle des activistes polonais et sur la façon dont ils mènent le combat pour l'égalité de droit. Ainsi, il affirme : « Les militants gays sont un peu naïfs ; ils voudraient tout obtenir d'un coup et au final, nous n'obtenons rien. Bien sûr, je veux le mariage gay, l'adoption d'enfants, etc., mais en même temps, il faut qu'ils comprennent que nous ne sommes pas Allemands, ni

⁵⁰ Compte Twitter Bart Staszewski : <https://twitter.com/BartStaszewski/status/1322308561398075392>

⁵¹ Traduction : « C'est ça la démocratie »

⁵² Compte Twitter LGBTI Intergroup : <https://twitter.com/LGBTIintergroup/status/1317086341398777857>

Français, ni Scandinaves. Les Polonais sont différents et nous devons donc procéder étape par étape en Pologne. Il faut se faire des amis et les militants se font des ennemis, même les gens qui les soutiennent, ils considèrent qu'ils ne les soutiennent pas assez. Je n'aime vraiment pas la façon dont la plupart des organisations gays se battent pour nos droits car j'observe la plupart d'entre elles sur Facebook et les autres réseaux sociaux elles préfèrent attaquer l'opposition polonaise plutôt que le gouvernement polonais. Sur leur site web, vous ne voyez pas beaucoup de choses contre Kaczyński ou Duda, vous avez toujours plutôt des critiques sur Tusk, sur Trzaskowski, le président de Varsovie, le président qui a ouvert la Pride et ils l'attaquent régulièrement. Ce gouvernement est en train de tout détruire en Pologne, il ne s'agit pas seulement de la vie gay, il s'agit de l'indépendance du corps enseignant, de l'indépendance des médias polonais. La liberté des médias est plus importante, par exemple, que le mariage gay. »

d) Les conséquences des mouvements transnationaux de défense des droits LGBTQI+ sur l'activisme en Pologne

Comment s'opère la collaboration entre les ONG internationales comme ILGA Europe ou All Out et les associations polonaises de défense des droits LGBTQI ? Quelle coordination avec les ONG locales ? Ont-elles le même agenda ? Il est proposé ici d'analyser les passerelles entre ces différentes organisations du point de vue de la communication, du plaidoyer et du travail de terrain. Il en a été question précédemment, en politisant l'homophobie, en en faisant un marqueur d'identité nationale et en associant « l'idéologie du genre » à l'Occident et à l'Union européenne, le PiS a fait passer la question de l'homosexualité de la sphère morale à la sphère politique. Ainsi en réaction, nous avons également vu que l'UE grâce au travail des ONG transnationales a pu mettre en place des cadres législatifs protecteurs en inscrivant l'égalité de droit dans les textes. De fait, cela a également eu une influence sur l'activisme en Pologne en favorisant notamment les passerelles entre les militants et activistes Polonais et les militants de l'Europe de l'Ouest et en suscitant de la part des minorités LGBTQI+ une adhésion au projet de l'UE. Évidemment, le contexte géopolitique joue aussi un rôle constant comme par exemple en 2013 quand la société civile, et parmi elle les activistes LGBTQI+, descendent dans la rue pour demander un rapprochement avec l'UE et

manifester leur désapprobation de voir l'Ukraine se rapprocher au contraire de la Russie de Poutine qui en 2013 respectait à seulement 7% les droits des personnes LGBTQI selon le baromètre Rainbow de ILGA Europe de l'époque. On peut ainsi parler d'effet de contagion dans cette volonté de voir l'UE comme entité de liberté protectrice.

Dans les discours des activistes étrangers et des organisations internationales, le mot « Solidarité » revient souvent lorsqu'il s'agit de parler des actions et des collaborations mises en œuvre sur le terrain polonais. Jon Binnie, chercheur au département Human Geography and Environmental Management au sein du Program of Science and Environment et Christian Klesse, chercheur au département de Sociologie, tous deux à la Manchester Metropolitan University, mettent en garde sur le biais culturel voire impérialiste qui pourrait dicter l'approche des activistes d'Europe de l'Ouest⁵³. Ce type de discours, parfois encouragé comme évoqué précédemment par les institutions de l'UE ou les gouvernements d'Europe de l'Ouest, entretient la logique de frontières et de blocs Est/Ouest alors que l'analyse des mouvements transnationaux anti-genre nous montrera plus loin que les frontières sont bien plus sinueuses. La réflexion entamée autour du concept d'homonationalisme à propos de l'UE et en particulier des dirigeants d'Europe de l'Ouest pourrait donc ainsi s'appliquer aussi aux activistes et aux membres d'ONG travaillant avec les institutions européennes ou financées par de puissantes fondations comme ILGA Europe. Klesse et Binnie ont mené une enquête de terrain en interrogeant plusieurs activistes polonais sur leur rapport à la solidarité transnationale.

Il est par ailleurs intéressant de noter que d'autres mouvements transnationaux venant de l'Est cette fois sont également très actifs. Ainsi Tim, activiste transgenre Queer anarchiste et propriétaire du Margines, un salon de coiffure Queer situé en plein cœur de Varsovie, fait partie d'une coalition d'activistes appelée « Trans Coalition in the post soviet space »⁵⁴. Il raconte⁵⁵: « Je suis membre de la communauté internationale russophone "Transcoalition in the post-Soviet space". Il s'agit d'une plateforme d'information et de ressources qui réunit des personnes trans et des alliés / collaborateurs afin de développer et de mettre en œuvre les tâches assignées. Il a été fondé en 2013 par des militants et des activistes dans le but de promouvoir les droits des personnes transgenres. La Coalition

⁵³ Klesse C et Binnie J. (2014) *Transnational Solidarities and LGBTQ Politics in Poland* – Texte issu de *LGBT activism and the making of Europe* – Editions Palgrave MacMillian

⁵⁴ Site Internet : <https://www.transcoalition.net>

⁵⁵ Entretien réalisé en anglais. Questions envoyées par Email

comprend actuellement des personnes trans et des allié.es de 10 pays de la région : Azerbaïdjan, Arménie, Biélorussie, Géorgie, Kazakhstan, Kirghizistan, Moldavie, Russie, Tadjikistan, Ouzbékistan, Ukraine (et un peu en Pologne, car je vis en Pologne) La mission de la Trans Coalition est d'améliorer la qualité de vie des personnes trans dans les pays post-soviétiques par le renforcement des capacités communautaires, le plaidoyer pour la protection des droits et des libertés, le soutien au mouvement trans, la sensibilisation aux personnes trans aux niveaux local et international, l'initiation et l'accumulation d'une base scientifique sur les questions trans. »

Au rapport de domination culturelle évoqué précédemment s'ajoutent les rapports de domination qui s'imbriquent évoqués entre autres par Éric Fassin. Les différences culturelles dans les styles de communication, l'androcentrisme et les comportements normatifs de genre, les différences d'âge et d'expérience sont les perspectives à travers lesquelles on peut interpréter certaines dynamiques "transnationales". L'hégémonie géopolitique est renforcée par des dynamiques de domination entre les personnes LGBTQI elles-mêmes. Ainsi on le voit les frontières peuvent également se trouver non pas entre ONG locales et ONG internationales mais aussi et peut-être surtout entre toutes les composantes des mouvements LGBTQI+ quand bien même ils se considèreraient inclusifs. Cette critique de l'intersectionnalité est apparue notamment avec les travaux de Deborah King, professeure associée de sociologie aux départements African American Studies Sociology, Women's, Gender, and Sexuality Studies de l'université de Dartmouth⁵⁶. Dans les rapports de domination observés, un gay blanc cisgenre sera mieux perçu qu'une femme transgenre racisée. Ainsi, des associations comme « Transgender Europe » (TGEU) composée de personnes trans, qui vient en aide aux personnes trans polonaises est beaucoup mieux perçue par les populations locales que les grandes entités internationales. Sur ce sujet, Tim a évoqué son ressenti sur l'activisme⁵⁷ : « Je suis sûr que les organisations essaient au moins et font tout pour enseigner beaucoup, créer des mouvements et diffuser des informations et apporter une importante aide psychologique. Récemment, de nouvelles personnes homosexuelles sont apparues pour aider les réfugiés, et former des activistes par exemple. Mais de plus en plus souvent, il me semble que l'activisme sain est en train de mourir. Les

⁵⁶ King D. (1988) *Multiple jeopardy, multiple consciousness: The context of Black feminist ideology* » -Journal of Women Culture and Society

⁵⁷ Entretien traduit de l'anglais et réalisé par emails

gens sont obsédés par l'activisme, et quand j'entends ce mot, j'ai envie de vomir. Je réfléchis à la manière d'arrêter de m'étiqueter avec ce mot. Je suis un homme d'action et non de paroles. Et je pense que ce n'est pas suffisant. Il est possible de faire beaucoup plus. Et il me semble que les organisations polonaises ont beaucoup à apprendre des organisations étrangères sur la manière de procéder, car en théorie, elles font tout. Bien sûr, beaucoup de choses sont faites, mais pour ma part, ce n'est pas suffisant pour donner l'espoir que quelque chose puisse changer pour le mieux. Et l'activisme devient quelque chose de très agressif, épuisant et follement désagréable. Ne m'interrogez pas sur les détails. Après une vague de haine dans ma direction, lorsque des activistes locaux s'en sont pris à mon ancienne petite amie au moment de ma transition, je me suis isolé de l'activisme et des personnes qui y sont associées. Au moins, j'ai réduit la dose. Et pour le moment, je ne sais ce qui se passe en Pologne que grâce aux clients, car ces conversations ne peuvent être évitées dans un endroit comme Margines. »

B. Mouvements anti-genre : l'internationale de la haine

Dans le texte qu'elle a publié le 14 août 2021⁵⁸, la Commissaire aux droits de l'Homme du Conseil de l'Europe met en garde contre la montée et l'influence des « mouvements anti-genre » partout en Europe. Ce phénomène n'est pourtant pas nouveau. Depuis une quinzaine d'années, un véritable corpus idéologique a été élaboré via de multiples influences internationales et relayé on l'a vu par les gouvernements ou partis populistes mais également par un réseau tentaculaire d'organisations transnationales.

Plus généralement et au-delà de la question des mouvements anti-genre, une profonde défiance à l'égard des dirigeants européens se manifeste depuis plusieurs années et des digues semblent avoir cédé. Les réseaux sociaux ont permis à des groupes de se structurer et de se mobiliser efficacement tout en diffusant des informations parfois fausses et non vérifiées. En France des éditorialistes remettent en question le droit du sol alors que des directeurs de rédaction de magazines souverainistes comme Natacha Polony n'hésitent pas à se demander dans un livre si nous sommes bien toujours en démocratie⁵⁹. Dans les manifestations des Gilets jaunes en 2018 ou contre le Pass sanitaire en 2021, les pancartes affirmant que la France a basculé dans une dictature sont devenues monnaie courante. Si bien sûr, il n'en est rien, la multiplication de menaces, réelles ou imaginaires, a engendré un repli sur soi, une peur de l'autre qui sont devenus un terreau pour les mouvements anti-genre en Europe et dans le monde.

1. Des réseaux très structurés qui dessinent de nouvelles frontières

Dans ce contexte, nous proposons ici de décortiquer les leviers qui ont permis l'émergence des organisations et associations anti-genre.

a) *Des flux financiers et des aides juridiques globalisés*

⁵⁸ Mijatović D. (2021) *Fierté vs. Indignité : la manipulation politique de l'homophobie et de la transphobie en Europe*. Conseil de l'Europe

⁵⁹ Polony N. (2020) *Sommes-nous encore en démocratie ?* Éditions de l'Observatoire

Avec la progression des mouvements populistes dans plusieurs pays et plusieurs victoires électorales au Royaume Uni, Italie, Pologne ou Hongrie, l'Europe est devenue un terrain stratégique pour les lobbies de la droite chrétienne conservatrice. Ainsi, les dépenses allouées par les mouvements anti-genre sur le continent européen ces 10 dernières années sont considérables. Entre 2009 et 2018, on est passé de 17 497 897 dollars dépensés à 63 678 355 dollars avec un pic à plus de 64 millions de dollars en 2017.⁶⁰ Ces sommes sont utilisées à des postes clés notamment ceux de la communication et du plaidoyer pour influencer les États, activer des réseaux de mobilisation citoyenne, recruter de nouveaux membres et financer des opérations activistes. Reposant sur une manne financière considérable obtenue grâce à des bailleurs et des donateurs privés milliardaires, la droite chrétienne américaine peut ainsi financer en grande partie les actions anti-genre en Europe. Parmi les plus gros bailleurs, on peut citer la « Billy Graham Evangelistic Association » (BGEA) créée en 1950 et qui organise des rassemblements évangéliques dans 185 pays du monde afin de propager des discours anti musulmans, anti LGBTQI et « Pro-Life », ou encore « ADF International », branche européenne de ADF créée en 2014, dont le budget est passé de 657 000 dollars en 2011 à 36 millions de dollars en 2018. Toujours sur le volet financier, les flux circulent également entre pays de l'UE par le biais de fondations anti-genre européennes, ONG et partis politiques. La capacité de financement de ces fondations privées est passée de 18 millions de dollars en 2009 à plus de 60 millions en 2018. Au total, les organisations anti-genre européennes ont investi 437 millions de dollars en dix ans ce qui en fait les plus gros bailleurs de fonds. Ces fondations sont basées principalement en France, en Espagne, Italie, Allemagne et Pologne.

Sur le plan juridique, deux associations de plaidoyer rattachées à la droite chrétienne et très proches de Donald Trump sont notamment très actives en Europe et ont participé à un grand nombre de mouvements nationaux sur le vieux continent : l'American Center for Law and Justice (ACLJ) and ADF International. Deux entités couvrent le territoire européen, le « European Centre for Law and Justice » (ECLJ) à Strasbourg et le « Slavic Center for Law and justice » (SCLJ) à Moscou. En 2013, l'ECLJ a ainsi par exemple fait pression sur les institutions européennes pour appuyer « La Manif Pour Tous » (LMPT) en termes de plaidoyer pour

⁶⁰ Datta N. (2021) *Tip of the Iceberg: Religious Extremist Funders against Human Rights for Sexuality and Reproductive Health in Europe 2009 – 2018 (annexe 7 Anti-gender spending in Europe from 2009 to 2018 in USD)* - European Parliamentary Forum for Sexual & Reproductive Rights

soutenir les manifestations dans les rues en France. Dans la galaxie de ces organisations américaines, on retrouve également des think tanks comme « The Cato Institute », « The Federalist society » ou encore « The Heritage foundation » qui produisent et diffusent du matériel et des éléments de communication Pro Life, Anti LGBTQI. A noter que The Federalist society est très active dans la zone des PECO et notamment en Hongrie et Pologne.

b) Des mouvements du monde entier qui s'auto alimentent

La question du genre et de l'identité sexuelle est le ciment entre les mouvements catholiques intégristes et les mouvements populistes qui prônent la préservation des traditions et de la famille et la souveraineté des États. La Bible est au cœur de la logique Pro-Life comme elle justifie également le combat anti-genre.

Quand on étudie les thématiques et la rhétorique des mouvements anti-genre transnationaux, la protection des enfants revient dans de nombreux pays. Les personnes qui défileraient dans la rue, le feraient pour le bien de leurs enfants. On se souvient notamment des manifestations de « La Manif pour tous », les slogans enfantins « Un papa Une maman » et les affiches montrant des silhouettes d'enfants. Cet axe de communication distillé dans tous les pays autour de la protection des enfants est stratégiquement très efficace et on ne peut plus inclusif car de prime abord neutre. En France toujours, le terme « Manif pour tous » insiste sur l'aspect rassembleur de la cause garantissant des mobilisations fortes. La valeur traditionnelle de la famille (assimilée implicitement au catholicisme) est une valeur refuge. Vu le contexte et les angoisses suscitées par le monde d'aujourd'hui, certaines personnes anti-genre croient profondément en ces valeurs. Qui peut leur en vouloir ? Derrière cette idée de protéger les enfants, les mouvements anti-genre mettent également la question de l'éducation sexuelle et n'hésitent alors pas à propager de fausses rumeurs basées par exemple sur des mauvaises interprétations de rapports de l'OMS qui participeraient à la sexualisation des enfants en valorisant par exemple l'apprentissage de la masturbation à l'école. Toujours pour insister sur la menace que ferait planer le combat pour l'égalité de genre sur les enfants, une campagne orchestrée par le PiS autour d'une nouvelle loi sur l'éducation sexuelle des enfants associant « homosexualité » et « pédophilie » a été

condamnée par « Amnesty International » en 2019⁶¹ tandis que le même amalgame a été fait lors de manifestations anti LGBTQI en Pologne toujours⁶².

c) Des réseaux transnationaux

Pour étudier la nébuleuse mondiale des mouvements anti LGBTQI+ et leurs ramifications, il faut d'abord se tourner vers les mouvements « Pro Life » qui en sont à la racine. Dans l'internationale des haines, on observe beaucoup de ponts entre les États-Unis et l'Europe. On se souvient dans les années 90 en France des images de ces commandos anti-IVG composés d'hommes et de femmes qui se menottaient sur les grilles des cliniques pour empêcher les femmes de se faire avorter. Les pratiques activistes de ces commandos étaient directement inspirées par les actions de l'association « Operation rescue » et par les discours de la « National Right to Life Committee », l'association américaine « Pro-Life » la plus influente des États-Unis. On l'a vu, la religion catholique ou sa branche évangélique sont caractéristiques des mouvements politiques nationalistes mais est aussi le terreau fondamental de ces mouvements.

En France on se souvient des Veilleurs et des partis politiques comme « Civitas » et le « Parti Chrétien Démocrate » de Christine Boutin qui étaient également au premier plan lors d'actions coup de poing anti avortement, au moment du PACS mais aussi dans les cortèges de « La Manif pour tous » en 2013. Aujourd'hui, c'est l'organisation « One of us »⁶³, dont le logo rappelle le code couleur de LMPT et qui opère dans 24 pays d'Europe avec un réseau de plus de 40 associations, « Agenda of Europe »⁶⁴ ainsi que « La Manif pour tous » qui structurent en grande partie les mobilisations sur le continent. Même si elle est moins influente que les deux premières organisations en Europe, « La Manif pour tous » et les mobilisations importantes dont elle a été à l'origine en France, ont fait office pour certains pays de catalyseurs et a été inspirante à l'international. Ainsi en 2014, le site de la radio Europe 1 s'est interrogé sur la

⁶¹ Amnesty International Pologne (2019) Pologne. *La loi érigeant l'éducation sexuelle en infraction est «dangereusement régressive»* CP Amnesty International

⁶² Loignon S. (2020) *Pologne : une gay pride au pays de l'homophobie* - Le Parisien

⁶³ One of Us (2013) Site internet <https://oneofus.eu> et sa « plate-forme culturelle »: <https://oneofus.study>

⁶⁴ <https://agendaofeurope.wordpress.com/>

présence du logo de la « Manif Pour tous » dans une manifestation anti mariage homosexuel aux États-Unis.⁶⁵L'article raconte les liens établis entre « LMPT », la « Family Fondation » et la « National Organization for Marriage » (NOM). En perte de vitesse, l'organisation anti LGBTQI américaine a tenté de s'inspirer des actions de communication et de la structuration locale en grassroots de « LMPT » mais les contacts n'ont pas été très avancés.

2. Comment s'organise « l'internationale des haines » pour soutenir la Pologne ?

On l'a vu le combat contre les minorités LGBTQI+ en Pologne se fait d'abord politiquement par le gouvernement en place soutenu par l'église catholique. Qu'en est-il de la société civile polonaise anti-genre et quelles sont les passerelles entre les mouvements internationaux et les organisations polonaises ?

En Pologne les organisations Anti-IVG et anti LGBTQI+ « Foundation under Polish law (Jeden Z Nas) » et « Association under Polish law (Stowarzyszenie Obroncow Zycia Czlowieka) » font ainsi partie du réseau One of us. Dans un document foisonnant⁶⁶, Neil Datta, du Forum Parlementaire européen sur les droits sexuels et reproductifs, s'est intéressé à la place de l'organisation polonaise « Ordo Luris » au sein de la galaxie des ultras catholiques. Fondée en 2013, Ordo luris est la pierre angulaire de la mouvance anti-genre polonaise. Son but est de faire de l'influence afin de modifier les lois polonaises afin qu'elles soient en phase avec les préceptes catholiques extrémistes. En termes de plaidoyer, l'organisation est très efficace grâce à un réseau impressionnant. L'organisation fait partie de la tentaculaire « Agenda Europe » et elle est extrêmement poreuse avec le pouvoir. Ainsi Aleksander Stepkowski, son fondateur, siège à la Cour Suprême. Ordo Luris est à l'origine de tous les combats contre l'avortement du PiS mais aussi de la proposition de loi visant à créer les zones « LGBT Free » et c'est aussi elle qui a suggéré de sortir de la Convention d'Istanbul. Le réseau « The Great coalition for equality and choice » qui réunit un grand nombre d'association

⁶⁵ Contenay A-J. (2014) *Le logo de la Manif pour tous traverse l'Atlantique* Europe 1

⁶⁶ Datta N (2020) Les croisés des temps modernes en Europe. Tradition, Famille et Propriété : Analyse d'un réseau d'influence transnational ultra-conservateur d'inspiration catholique

polonaises qui œuvrent pour les DSSR a publié un rapport accablant⁶⁷ qui montre à quel point Ordo Luris a pénétré toutes les sphères du pouvoir. Ce rapport affirme entre autres que l'organisation est financée par le pouvoir en place mais aussi par des oligarques russes.

Cette organisation est le poumon de la lutte contre le genre. Elle est à l'intersection du pouvoir politique polonais, de l'Église catholique et du reste des organisations du monde entier.

⁶⁷ The Great Coalition for Equality and choice (2020) *Cultural and religious counterrevolution, is Polish law under the threat of Christian fundamentalist'ideology?*

Conclusion

Dans cette étude des répressions subies par les personnes LGBTQI+ en Pologne, une lecture purement géopolitique avec une analyse des frontières géographiques et historiques nous a donné de premières perspectives avec en toile de fond la dissolution de l'URSS qui a précipité la Pologne vers un destin européen occidentalisé avec son adhésion à l'UE en 2004. Ce contexte post-communiste, on l'a vu, permet de comprendre le climat politique polonais actuel, mais une lecture géographique avec la tentation pour certains acteurs de rejouer la confrontation Est-Ouest a ses limites et ne permet pas de faire le tour du sujet de manière satisfaisante. Grâce notamment aux études de genre et à l'analyse des rapports de domination, nous avons tenté de proposer d'autres grilles qui nous ont conduit à matérialiser et identifier de nouvelles frontières apparues au fur et à mesure de l'analyse. Ce travail a été pensé et construit comme un jeu de miroirs entre le « Nous » et « Les Autres ». L'objectif de cette étude était d'illustrer concrètement à travers la situation des personnes LGBTQI+ en Pologne, le concept de « Démocratie sexuelle » proposé par Éric Fassin. Nous avons vu en quoi les enjeux posés par la « Démocratie sexuelle » était une véritable guerre de position entre défenseurs des droits LGBTQI+ et mouvements anti-genre transnationaux. D'un point de vue politique, la politisation de l'homophobie par le gouvernement du PiS a permis à l'UE, grâce à des actions de plaidoyer d'ONG internationales, de répondre par un cadre législatif et donc de sortir la question de l'homosexualité du champ de la morale dans lequel la religion catholique aurait souhaité l'enfermer. Ce travail a aussi mis en lumière la façon dont la construction européenne a servi le développement de l'activisme autour des droits des personnes LGBTQI+ en posant la question d'impérialisme sexuel et en renversant le concept d'homonationalisme qui rejouerait l'opposition Ouest/Est aidé par la façon dont le genre a été instrumentalisé par le gouvernement en l'assimilant à une idéologie occidentale. Ce travail nous a aussi permis d'explorer les frontières mouvantes à l'intérieur même des groupes activistes et organisations en faveur des droits des personnes LGBTQI d'une part entre les organisations internationales parfois accusées d'ingérence voire de néo colonialisme et d'autre part les premiers concernés à savoir les personnes LGBTQI et activistes Polonais.es eux-mêmes. Les personnes LGBTQI+ sont également confrontées à la question : comment concilier son identité et ses racines polonaises avec son identité de genre, sa sexualité dans

une Pologne en guerre contre le genre ? Enfin l'étude des mouvements anti-genre dans la société civile et notamment leur vivacité dans l'Europe occidentale a permis là aussi de souligner la fragilité des frontières physiques établies et de remettre en question les discours des gouvernements d'Europe de l'ouest auto-proclamés gardes fous et gardiens de la protection des droits des minorités.

Et maintenant ? Que faudrait-il faire pour que l'UE pèse sur des pays comme la Pologne afin que les droits humains soient mieux respectés ? Qui revendique quoi auprès d'elle ? D'où peut venir la solution ? Du politique ? Du religieux ? Des ONG ?

Sur le plan politique, l'UE continue à mettre la pression sur le gouvernement polonais. Ainsi, le 7 septembre 2021, à la suite de plusieurs mises en garde sur le sujet, la Commission a demandé à la Cour de justice de l'Union européenne d'infliger des sanctions pécuniaires à la Pologne concernant la chambre disciplinaire qui continue de fonctionner au sein du Tribunal Constitutionnel. Cette chambre, déclarée incompatible avec l'État de droit européen, est chargée de potentiellement révoquer les juges. Il faut également se réjouir de la décision du maire de la ville de Krasnik en avril 2021 de ne plus faire partie des « zones anti-LGBT » du pays. La décision est cependant purement économique car la ville était menacée de perdre un grand nombre de subventions venant de l'UE et beaucoup de jumelages et de partenariats ont été stoppés. Le PiS réclame une souveraineté culturelle mais ne se risquerait pas à un PolExit qui mettrait la Pologne à genoux économiquement. Par ailleurs, un sondage datant de novembre 2020 indiquait que 81% de la population polonaise ne souhaitait pas quitter l'UE. Signe que l'aide économique de l'UE est reconnue et appréciée par les polonais. On l'a vu, compte tenu notamment de l'appui à la Pologne du groupe de Visegrad (Hongrie République Tchèque, Slovaquie) l'UE dispose d'une faible marge de manœuvre politique en termes de sanctions. La France prendra par ailleurs la présidence du Conseil de l'Union européenne du 1^{er} janvier 2022 au 30 juin 2022. Nul doute que Emmanuel Macron, qui sera vraisemblablement en campagne et qui avait fait de l'égalité de genre une des grandes causes de son quinquennat, souhaitera continuer à faire pression sur la Pologne. Des solutions à la crise peuvent donc encore venir de l'UE à travers des décisions politiques mais aussi à travers les actions d'influence menées auprès des députés du Parlement européen notamment par l'Inter groupe LGBT du PE. Du côté des ONG locales et internationales le plaidoyer envers les

polonais notamment durant la campagne présidentielle de 2025 et envers l'UE doit demeurer un outil fondamental dans les mois et années à venir. Une piste intéressante pour les ONG serait d'intensifier une stratégie de plaidoyer mondiale autour de l'Église catholique afin d'aboutir à un changement dans les doctrines et messages politiques et religieux. De ce point de vue, il est intéressant de noter par exemple les actions de l'ONG Française LGBTQI+ chrétienne « David et Jonathan » membre de l'Inter LGBT qui permet de faire des ponts en plaidoyer entre droits des minorités sexuelles, droits des femmes et religion catholique.

Lorsqu'on l'interroge sur une possible mobilisation massive du peuple polonais, Anna n'y croit pas. Elle ne comprend pas que la population ne se mobilise pas plus. Hormis les grandes manifestations de l'automne 2020 en faveur de l'avortement et pour défendre les droits des femmes, elle juge les polonais passifs et apathiques. La faute selon elle a une opposition trop divisée. Son ami Anna rajoute que « l'homophobie en Pologne est une homophobie d'État et ne concerne pas la population. C'est une homophobie intéressée car la politique du PiS se cherche des ennemis pour attirer l'attention ailleurs et en change régulièrement. » Selon Michal que nous avons aussi interrogé sur la façon dont il envisage l'avenir, il affirme : « Le climat homophobe perdurera après le PiS mais le changement viendra du prochain gouvernement au pouvoir. Les sondages montrent que les polonais ne sont par exemple pas opposés au mariage ou à l'union civile des personnes LGBT. Si les effets de propagande sont diminués, on peut espérer un changement sur la question LGBT. Tusk s'est prononcé contre le mariage civil mais la situation sera toujours meilleure si le PO arrive au pouvoir en 2025. La gauche fait environ 10% aux élections mais depuis les grandes manifestations féministes en faveur de l'avortement en 2020, beaucoup de femmes se sont maintenant tournées vers la gauche. »

D'un point de vue plus général, vers quoi le monde se dirige-t-il? Il est intéressant de noter que ces dernières années, les idéologies nationalistes infiltrent également des mouvements protéiformes dans les démocraties d'Europe occidentales. Ainsi en France par exemple, au sein du mouvement des Gilets jaunes ou dans les manifestations contre le pass sanitaire à l'été 2021 ,certaines pancartes rappelaient celles vues lors de la tentative d'envahissement du Capitole par des mouvements d'ultra droite suprémacistes électeurs de Trump refusant la défaite de ce dernier. Concernant les États-Unis, Marie-Cécile Naves

rappelle que le plus inquiétant, c'est sans doute que « le trumpisme restera après Trump, c'est l'une de ses plus grandes victoires ».⁶⁸ Et c'est sans doute vrai aussi pour tous les courants populistes dans le monde ...



⁶⁸ Naves M-C. (2020) *La démocratie féministe, réinventer le pouvoir*. Éditions Calmann-Levy

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

- AFP, Le Monde. 2019. « La France condamnée par la CEDH pour « enquête lacunaire » sur une affaire de violences policières ». *Le Monde.fr*, 23 mai 2019
- AFP, Le Monde. 2021. « La réforme de la justice en Pologne jugée « pas conforme » au droit européen par la CJUE ». *Le Monde.fr*, 15 juillet 2021
- Amnesty International s. d. « Pologne: La protection policière lors d'un défilé à Bialystok était insuffisante face à la haine anti-LGBTI ». 2.
- Amnesty International. 2019. « Pologne. La loi érigeant l'éducation sexuelle en infraction est « dangereusement régressive » ». *Amnesty International*. (<https://isaidotorgprd.wpengine.com/fr/latest/news/2019/10/poland-law-criminalizing-sexuality-education-recklessly-retrogressive/>).
- Amnesty International. 2020. *Les droits humains en Europe : rétrospective 2019*. Amnesty International.
- Amnesty International. s. d. « Pétition Protégez les droits des personnes transgenres et intersexes en Hongrie ». Consulté 6 août 2021 (<https://www.amnesty.org/fr/get-involved/take-action/hungary-trans-rights-gender-recognition/>).
- Anon. 2010. « Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne ». *Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne*. (<https://fra.europa.eu/fr/content/charterpedia>).
- Anon. 2017. « Mum Dad & Kids : le décompte est en cours ». *La Manif Pour Tous*. (<https://www.lamanifpourtous.fr/actualites/mum-dad-kids-decompte-cours>).
- Anon. 2020. « Retrait du traité européen sur les violences faites aux femmes : face aux critiques, le gouvernement polonais tempère ». *Le Monde.fr*, 26 juillet 2021
- Anon. 2021a. « Clément Beaune et les zones anti-LGBT + en Pologne : “Je suis convaincu que ce sera à un moment condamné” ». *L'invité de 07h50*.
- Anon. 2021b. « Polskie prawo najbardziej homo- i transfobiczne w UE – jesteśmy ostatni w Unii w rankingu ILGA-Europe ». *Kampania Przeciw Homofobii*. Consulté 8 septembre 2021 (<https://kph.org.pl/ranking-ilga-europe-2021/>).
- Anon. s. d. « A Discussion with the Polish Greens on Abortion and Women's Rights ».
- Anon. s. d. « Abortion Without Borders ». *Abortion Without Borders*. Consulté 8 août 2021b (<https://abortion.eu/>).
- Anon. s. d. « Analysis | Attacking LGBT Life Helped the Right-Wing Polish President Win Reelection — Barely ». *Washington Post*.

- Anon. s. d. « istanbul-convention-leaflet-online.pdf ». Consulté 8 août 2021d (<https://ec.europa.eu/justice/saynostopvaw/downloads/materials/pdf/istanbul-convention-leaflet-online.pdf>).
- Anon. s. d. « Kampania Przeciw Homofobii ». *Kampania Przeciw Homofobii*. Consulté 6 août 2021e (<https://kph.org.pl/>).
- Anon. s. d. « L'amour n'exclut pas: mariage pour tous en Pologne ». *Miłość Nie Wyklucza*. Consulté 6 août 2021f (<https://mnw.org.pl/fr/>).
- Anon. s. d. « Pétition : Nos valeurs ne sont pas négociables. Refusez le chantage de la Pologne et de la Hongrie! » Consulté 8 août 2021g (<https://www.change.org/p/chanceli%C3%A8re-angela-merkel-nos-valeurs-ne-sont-pas-n%C3%A9gociables-refusez-le-chantage-de-la-pologne-et-de-la-hongrie>).
- Anon. s. d. « Pétition : un message d'amour pour la PologneCampagne ». Consulté 8 août 2021h (<http://action.allout.org/fr/a/to-poland-with-love/>).
- Anon. s. d. « Posłowie lewicy na tęczowo. Mocny gest. Zaprzysiężenie Dudy 2020 [ZDJĘCIA] ». Consulté 23 août 2021i (<http://www.se.pl/wiadomosci/polityka/poslowie-lewicy-na-teczowo-mocny-gest-zaprzysiezenie-dudy-2020-zdjecia-aa-46Ev-upr5-H8Lo.html>).
- Anon. s. d. « Résolution du Parlement européen : Constatation d'un risque clair de violation grave, par la République de Pologne, de l'état de droit ».
- Anon. s. d. « Sondaz: Weto nie wyprowadzi Polaków z Unii ». Consulté 22 août 2021k (<https://www.rp.pl/Unia-Europejska/311229954-Sondaz-Weto-nie-wyprowadzi-Polakow-z-Unii.html>).
- Araszkiewicz, Agata, Agata Czarnacka, Agnieszka Grudzinska, et Jean-Yves Potel. 2019. « Les manifestations noires ». *Esprit Mars*(3):78-85.
- Astruc, Lionel, et Vandana Shiva. 2019. *L'art de la fausse générosité: La fondation Bill et Melinda Gates*. Arles: Actes Sud.
- Atwood, Margaret, Judith Butler, Paul Auster, et Isabelle Huppert. 2020. « « Les agressions homophobes se multiplient en Pologne parce qu'elles sont tolérées par le parti au pouvoir » ». *Le Monde.fr*, 17 août 2020
- Ayoub, Philipp, et David Paternotte. 2014. *LGBT Activism and the Making of Europe - A Rainbow Europe? PALGRAVE MACMILLAN*.
- Ayoub, Phillip M., et David Paternotte. 2016. « L'International Lesbian and Gay Association (ILGA) et l'expansion du militantisme LGBT dans une Europe unifiée ». *Critique internationale* N° 70(1):55-70.
- Bo, C. 2020. « Pologne: une cinquantaine d'interpellations après l'arrestation d'une militante LGBT ». *BFMTV*.
- Breteau, Pierre, et Agathe Dahyot. 2020. « Le Brexit, du référendum à la sortie de l'UE... et les scénarios qui ne sont pas arrivés ». *Le Monde.fr*, janvier 28.

- Broqua, Christophe, Olivier Fillieule, et Marta Roca i Escoda. 2016. « Sur le façonnement international des causes liées à la sexualité ». *Critique internationale* N° 70(1):9-19.
- Brzozowski, Alexandra. 2021. « Plus de soutien pour les organismes nationaux chargés des questions d'égalité ». *www.euractiv.fr*. <https://www.euractiv.fr/section/non-discrimination/interview/more-support-needed-for-national-equality-bodies-stakeholders-warn/>.
- Bush, Laura. 2001. *Laura Bush on Taliban Oppression of Women*.
- Cernusakova, Barbora. 2018. « Pologne. Les manifestants ne seront pas réduits au silence ». Amnesty International.
- Chatignoux. 2019. « L'insolente santé de l'économie polonaise cache des faiblesses ». *Les Echos*, octobre 12.
- Chauvin, Sébastien, et Alexandre Jaunait. 2015. « L'intersectionnalité contre l'intersection ». *Raisons politiques* N° 58(2):55-74.
- Chetaille, Agnès. 2013. « Une « autre Europe » homophobe ? » *Raisons politiques* n° 49(1):119-40.
- Chrzczonowicz, Magdalena, et Alexandre Dayet. 2019. « La nation et la Vierge noire ». *Esprit Mars*(3):68-77.
- Commission européenne. 2020a. *La situation de l'état de droit dans l'Union européenne : chapitre consacré à la situation de l'état de droit en Pologne*. Commission européenne.
- Commission européenne. 2020b. « Union of Equality: LGBTIQ Equality Strategy 2020-2025 ».
- Commission européenne. s. d. *Strategie LGBTQI de l'UE 2020-2025*. Commission européenne
- Connell, Raewyn. s. d. *Masculinités, enjeux sociaux de l'hégémonie*. Editions Amsterdam.
- Contenay, Anne-Julie. 2014. « Le logo de la Manif pour tous traverse l'Atlantique ». *Europe 1*.
- Creitz, Charles. 2021. « Hungary's Viktor Orban Tells Tucker Carlson: "Western Liberals Can't Accept" Right-Wing Dissent ».
- Datta, Neil. 2019. « Modern-Day Crusaders in Europe. Tradition, Family and Property: Analysis of a Transnational, Ultra-Conservative, Catholic-Inspired Influence Network ». *Političke perspektive* 8(3):69-105. doi: [10.20901/pp.8.3.03](https://doi.org/10.20901/pp.8.3.03).
- Datta, Neil. 2021. « Tip of the Iceberg: Religious Extremist Funders against Human Rights for Sexuality and Reproductive Health in Europe 2009 - 2018 ».
- Davis, Angela. 1983. *Femmes, race et classe*. Des femmes-Poche. Des Femmes Antoinette Fouque.
- Delbos-Corfield, Gwendoline, et Lukas Macek. 2020. « Hongrie, Pologne, les snipers de l'Europe ». *RFI Carrefour de l'Europe*.

- Dorlin, Elsa. 2019. *Se défendre, une philosophie de la violence*. Éditions La Découverte.
- Dudink, Stefan, et Alexandre Jaunait. 2013. « Les nationalismes sexuels et l’histoire raciale de l’homosexualité ». *Raisons politiques* n° 49(1):43-54.
- EPF. s. d. « Tip of the Iceberg: Religious extremist - Funders against Human Rights for Sexuality & Reproductive Health in Europe ». *European Parliamentary Forum for sexual and reproductive rights*. Consulté 16 août 2021 (<https://www.epfweb.org/node/837>).
- Fassin, Éric. 2006a. « La démocratie sexuelle et le conflit des civilisations ». *Multitudes* no 26(3):123-31.
- Fassin, Éric. 2006b. « les frontières sexuelles de l’État ». *Vacarme* n° 34(1):164-68.
- Fassin, Eric. 2008. *L’inversion de la question homosexuelle*. Amsterdam. Amsterdam.
- Fassin, Éric. 2009. « la démocratie sexuelle contre elle-même ». *Vacarme* N° 48(3):48-50.
- Fassin, Eric. 2009. *Le sexe politique : genre et sexualité au miroir transatlantique*. EHESS. EHESS.
- Fassin, Eric. 2013. *Politique du genre et démocratie sexuelle*. Centre International de Philosophie Politique Appliquée.
- Fassin, Eric. 2018. « Le moment néofasciste du néolibéralisme ». *Club de Mediapart*. Consulté 24 août 2021 (<https://blogs.mediapart.fr/eric-fassin/blog/290618/le-moment-neofasciste-du-neoliberalisme>).
- Fassin, Éric. 2020. « Campagnes anti-genre, populisme et néolibéralisme en Europe et en Amérique latine ». *Revue internationale et strategique* N° 119(3):79-87.
- Fassin, Eric, et Victoire Tuaille. s. d. *Cours particulier avec Eric Fassin (1/2)*. Vol. 1/2.
- Fassin, Eric, et Victoire Tuaille. s. d. *Cours particuliers avec Eric Fassin vol 2*. Vol. 2/2.
- Franck, Claudine. 2014. « Plongée dans les réseaux américains de la Manif pour tous ». *L’Obs*, février 22.
- Fundamental Rights Agency. 2010. « Charte des droits fondamentaux de l’UE ». *Agence des droits fondamentaux de l’Union européenne*. Consulté 16 août 2021 (<https://fra.europa.eu/fr/content/charterpedia>).
- Gagné, André. 2018. « Qui Sont Les Évangéliques et Comment Influencent-Ils Les Élections ? » *The Conversation*, décembre.
- Galland-Beaune, Noémie. 2021. « Etat de droit, valeurs fondamentales : comment fonctionne la procédure de sanctions (article 7) ? » *Touteurope.eu*. Consulté 16 août 2021 (<https://www.touteurope.eu/fonctionnement-de-l-ue/violation-des-valeurs-de-l-ue-comment-fonctionne-la-procedure-de-sanctions-article-7/>).

- Gardette, Hervé. 2017. « Le populisme est-il proche du peuple ? » *Du grain à moudre I France Culture*.
- Gdula, Maciej, et Jean-Yves Potel. 2019. « Reprendre le contrôle ». *Esprit Mars*(3):59-67.
- Godzisz, Piotr, Karolina Gierdal, et Pavel Knut. 2018. *LGBTI rights in Poland. Measures to combat discrimination and violence on grounds of sexual orientation, gender identity and sex characteristics*. TGEU I Lambda Warszawa and Campaign Against Homophobia.
- Gouez, Aziliz. 2019. « Smoleńsk, le pouvoir de la tragédie ». *Esprit Mars*(3):86-92.
- Gromada, Anna, et Benjamin Vendrand-Maillet. 2020. « Pourquoi la gauche est-elle faible en Pologne ? » *Le Debat* n° 209(2):183-92.
- Gross, Daniel A. 2016. « Polish Anti-Abortion Activists Borrow Tactics from US in Push for Total Ban ». *The Guardian*, avril 9.
- Hazan, Pierre. s. d. « Les ONG au cœur de la polémique sur l'humanitaire ». *Libération*.
- HCDH. 2020. « Les « thérapies de conversion » et les droits de l'homme ». Consulté 16 août 2021 (https://www.ohchr.org/fr/NewsEvents/Pages/ConversionTherapy_and_HR.aspx#:~:text=L%27expression%20%20C2%AB%20th%C3%A9rapie%20de%20conversion%20%20C2%BB%20%C3%A9signe%20un,qui%20lui%20a%20%C3%A9t%C3%A9%20assign%C3%A9%20%C3%A0%20la%20naissance.).
- ILGA. 2017. « The History of ILGA (1978- 2012) ». *ILGA*. Consulté 20 août 2021 (<https://ilga.org/ilga-history>).
- Iwaniuk, Jakub. 2019. « Les ultraconservateurs polonais vilipendent la « charte LGBT » de Varsovie ». *Le Monde.fr*, mars 9.
- Iwaniuk, Jakub. 2020. « En Pologne, l'avortement devient quasiment illégal après une décision de justice ». *Le Monde.fr*, octobre 22.
- Jean-Paul II. s. d. « Evangelium vitae (25 mars 1995) | Jean Paul II ». Consulté 23 août 2021 (https://www.vatican.va/content/john-paul-ii/fr/encyclicals/documents/hf_jp-ii_enc_25031995_evangelium-vitae.html).
- Kuhar, Roman, David Paternotte, Agnieszka Graff, et Elzbieta Korolczuk. 2019. *Campagnes anti-genre en Europe. Des mobilisations contre l'égalité*. Presses Universitaires de Lyon.
- La Manif pour tous. 2016. « “Mum, Dad & Kids” : Offensive en Europe pour le mariage homme-femme et la filiation père-mère-enfant ». *La Manif Pour Tous*. Consulté 18 août 2021 (<https://www.lamanifpourtous.fr/actualites/8930>).
- Leder, Andrzej, et Malgorzata Maliszewska. 2019. « La fierté ou la honte ». *Esprit Mars*(3):93-101.
- Loignon, Stéphane. 2020. « Pologne : une gay pride au pays de l'homophobie ». *leparisien.fr*, octobre 31.

- Malingre, Virginie. 2021. « Crise en vue avec la Hongrie et la Pologne sur le plan de relance européen ». *Le Monde.fr*, juillet 26.
- Martel, Frédéric, et Marianne Rossi. s. d. « LGBT : de la question privée à l'enjeu géopolitique? » *Du grain à moudre - France Culture*.
- Mendos, Lucas Ramon, Kellyn Botha, et Rafael Carrano Lelis. 2020. *State-Sponsored Homophobia : Global Legislation Overview Update*. Geneva: ILGA.
- Mijatović, Dunja. 2020. « Memorandum on the Stigmatisation of LGBTI People in Poland ».
- Mijatovic, Dunja. 2021. « Fierté vs. indignité : la manipulation politique de l'homophobie et de la transphobie en Europe ».
- Monteil, Lucas. 2013. « À propos du livre, Homonationalisme. Politiques queers après le 11 septembre 2001, de Jasbir K. Puar ». *Mouvements* n° 75(3):161-65.
- Musiał, Stanislas. 2017. « La Pologne et la crise migratoire en Europe ». *Population Avenir* n° 733(3):14-16.
- Naves, Marie-Cécile. 2020. *La démocratie féministe, Réinventer le pouvoir*. Calmann-Levy.
- O'Dwyer, Conor. 2018. *Coming out of communism, The emergence of LGBT activism in Eastern Europe*. New York University press.
- OHCHR. 2020. « Poland Urged Not to Criminalise Sex Education or Tighten Access to Abortion ». Consulté 8 août 2021 (<https://www.ohchr.org/en/NewsEvents/Pages/DisplayNews.aspx?NewsID=25796&LangID=E>).
- One of us. 2013. « ONE OF US - European Federation for Life and Human Dignity ». *ONEOFUS*. Consulté 18 août 2021 (<https://oneofus.eu/>).
- Parini, Lorena. 2017. « Droits LGBT, les nouvelles frontières du nationalisme ? » *Chimères, revue des schizoanalyses* N° 92(2):122-36.
- Paternotte, David, et Roman Kuhar. 2018. *Campagnes anti-genre en Europe - Des mobilisations contre l'égalité*. PU DE LYON.
- Petric, Boris. 2012. *La fabrique de la démocratie, ONG, think tanks et organisations internationales*. Maison des sciences de l'homme.
- Potel, Jean-Yves. 2019a. « La Pologne, miroir de l'Europe ? » *Esprit* Mars(3):41-49.
- Potel, Jean-Yves. 2019b. « Une atmosphère de haine en Pologne ». *Multitudes* n° 75(2):13-19.
- Preciado, Paul B. 2020a. « La guerre chaude ». *Médiapart - Chroniques « Hypothèses révolution »*, novembre 2.
- Preciado, Paul B. 2020b. « Nous, les Hongrois de l'Ouest ». *Mediapart*, novembre 16.

- Preciado, Paul B., et Victoire Tuillon. s. d. *Cours particulier avec Paul B. Preciado*. Vol. 1/2.
- Preciado, Paul B., et Victoire Tuillon. s. d. *Cours particulier avec Paul B. Preciado (2/2) - Les Couilles sur la table - Binge Audio*. Vol. 2/2.
- Pronczuk, Monika. 2021. « In Poland, an L.G.B.T.Q. Migration As Homophobia Deepens ». *The New York Times*, avril 24.
- Puar, Jasbir K. 2007. *Homonationalisme, Politiques queer après le 11 septembre*. Editions Amsterdam.
- Rao, Rahul. 2020. *Out of Time: The Queer Politics of Postcoloniality*. New York: Oxford University Press.
- Rebassa, Leonor. 2019. « Pologne: Les autorités doivent cesser de harceler une militante des droits humains ».
- Rebucini, Gianfranco. 2013. « Homonationalisme et impérialisme sexuel : politiques néolibérales de l'hégémonie ». *Raisons politiques* n° 49(1):75-93.
- Rosanvalon, Pierre. 2020. *Le Siècle du populisme*. Seuil.
- Roth, Kenneth. 2020. *Etat des lieux des droits bafoués au sein de l'UE*. Human Rights Watch.
- Santora, Marc. 2020. « Poland Considers Leaving Treaty on Domestic Violence, Spurring Outcry ». *The New York Times*, juillet 27.
- Scheffer, Nicolas. 2020a. « Le secrétaire d'État aux Affaires européennes, Clément Beaune, parle de son homosexualité dans le nouveau numéro de TÊTU ». *TÊTU*, décembre 8.
- Scheffer, Nicolas. 2020b. « Margot, symbole de la lutte pour les droits LGBT+ en Pologne : "On n'a plus le temps pour la manière douce" ». *TÊTU*, septembre 18.
- Schlenzka, Nathalie, Naomi Lumsdaine, et Annelies Cardon. 2020. « Equality bodies working on the rights and discriminations faced by trans and intersex persons ».
- Solidarités LGBTI+ Pologne. s. d. « Pétition : Contre l'homophobie, pour les droits bafoués des personnes LGBTI+ par des campagnes de haine et des zones de non-droit en Pologne ». <https://www.mesopinions.com/>. Consulté 8 août 2021 (<https://www.mesopinions.com/petition/droits-homme/contre-homophobie-droits-bafoues-lgbti-campagnes/132544>).
- Stauffer, Laetitia. 2019. « Melissa M. Wilcox : Queer nuns. Religion, activism, and serious parody ». *Nouvelles Questions Feministes* Vol. 38(1):162-67.
- Stern, Jean. 2017. *Mirage gay à Tel Aviv*. Libertalia.
- Suchanow, Klementyna, et Maxime Forest. 2020. « Mobilisation pour le droit à l'avortement en Pologne : plus qu'un combat, une "révolution" ». *TV5MONDE*, novembre 30.

Sutowski, Michal, et Jean-Yves Potel. 2019. « Trois visions du bon changement ». *Esprit* Mars(3):50-58.

The great coalition for equality and choice. 2020. « Cultural and religious counterrevolution, is Polish law under the threat of Christian fundamentalist'ideology ? »

Tokarczuk, Olga. 2019. « La Pologne bourdonne de violence ». *Le Temps*, janvier 28.

Von der Leyen, Ursula. 2020. « State of the Union Address by President von Der Leyen ».

Walker, Shaun, et Christian Davies. 2019. « Anti-LGBT Rhetoric Stokes Tensions in Eastern Europe ». *The Guardian*, octobre 25.

Zielinska, Anna C. s. d. « La Croisade Des Ultra-Conservateurs Polonais Contre « l'idéologie LGBT » ». *The Conversation*.